

CFPPA du GARD

Nîmes-Rodilhan



Talents

CATALOGUE

Apprendre un métier

DES FORMATIONS

Salariés

Acquérir une qualification

Installation

Professionnels

Initiation,

Bilan de compétences

Perfectionnement,

Formations
inter/intra

Service aux entreprises

2012 - 2013



CFPPA du GARD

Centre de Formation
Professionnelle et
de Promotion
Agricole

Formation ouverte
à tout public



<http://www.epl.nimes.educagri.fr>



C. F. P. P. A. du Gard

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN

☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56

✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr

N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Seul établissement public d'enseignement agricole du Gard, l'E.P.L.E.F.P.A. (*Établissement Public Local d'Enseignement et de formation Professionnelle Agricoles*) de Nîmes-Rodilhan développe des formations initiales par la voie scolaire et l'apprentissage, mais il intervient aussi tout au long de la vie en proposant des formations courtes ou longues, des bilans de compétences, de la VAE et des actions d'insertion pour un public adulte au sein de son C.F.P.P.A.

A l'écoute des partenaires et voulant répondre aux besoins de formation et d'insertion dans le territoire, l'E.P.L.E.F.P.A. au travers de ses quatre établissements et par des démarches innovantes, cherche à :

- Adapter en permanence l'évolution de l'enseignement technique agricole aux évolutions de l'agriculture et du monde rural,
- Donner à cet enseignement les capacités de répondre aux nouvelles attentes de la société,
- Offrir aux jeunes et aux adultes les atouts nécessaires pour qu'ils réussissent leur insertion scolaire, sociale et professionnelle.

L.E.G.T.A.

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

Formations générales

- De la seconde au Bac S

Formations du secteur PRODUCTION

- BEPA
- BAC PROFESSIONNEL
- BTS Viticulture/Œnologie
- BAC Technologique Et Technologies végétales

Formations du secteur AMÉNAGEMENT

- BEPA
- BAC PROFESSIONNEL
- BTS Aménagement Paysager
- BAC Technologique Et Technologies des Aménagements
- BTS Gestion et Maîtrise de l'eau

Formations du secteur TECHNICO-COMMERCIAL

- BTS TC « Végétaux d'ornement , animaux de compagnie »

C.F.A.

Centre de Formation d'Apprentis

Organisme de formation financé :

- Par la Région Languedoc-Roussillon
- Par la Taxe d'apprentissage et

Formations du CAP au BTS

- Viticulture Œnologie
- Travaux Paysagers
- Production Végétales
- Gestion et Maîtrise de l'Eau
- Environnement

Le C.F.A. et la formation par la voie de l'apprentissage, aujourd'hui constituent une alternative de :

FORMATION ADAPTÉE AU MARCHÉ DE L'EMPLOI

C.F.P.P.A.

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Gard

Enseignement individualisé, adapté aux personnes en reconversion professionnelle ou en promotion sociale. La formation continue se construit sur un projet professionnel spécifique à chaque stagiaire lui permettant d'acquérir des compétences et d'obtenir une qualification.

TRÈS ACTIF ET ADAPTABLE,

le C.F.P.P.A adapte en permanence ses différentes formations aux exigences du marché de l'emploi. Cette adaptation constante permet une ouverture vers des compétences hors agriculture, notamment dans l'environnement, le secteur de l'agroalimentaire ou celui de la commercialisation.

Le C.F.P.P.A construit des formations spécifiques et adaptées à la demande des entreprises et en fonction de leurs besoins.

DOMAINE DE DONADILLE

Exploitation Agricole

Situé au cœur de l'appellation «Costières de Nîmes», Le Domaine de Donadille est l'Exploitation Agricole de l'E.P.L.E.F.P.A. de Nîmes-Rodilhan. qui s'étend sur une surface de 50 ha.

Les principales productions sont la vigne (32 ha), des pommiers (6ha) et des cultures annuelles (12 ha) et un rucher professionnel de 400 ruches.

UN ACTEUR IMPORTANT DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Véritable unité de production, soumise aux aléas techniques et économiques, en prise avec les réalités de la profession agricole, l'exploitation a également une vocation pédagogique forte et variée (jeunes, étudiants, adultes et apprentis). C'est également un lieu privilégié d'expérimentation.

le C. F. P. P. A.

C'est :

- ♦ 4 Sites de formation à Alès, Bagnols sur Cèze, Rodilhan et Vauvert
- ♦ 3 Ateliers de Pédagogie Personnalisés (A.P.P.) à Beaucaire, Le Vigan et Vauvert
- ♦ 1 Centre de Bilan de Compétences et de Conseil en Ressources Humaines à Vauvert

Qui proposent :

- ♦ Formations courtes (Initiation/Perfectionnement/Service aux entreprises)
- ♦ Formations longues (Diplômantes/Certifiantes/D'insertion professionnelle)
- ♦ Ateliers de Pédagogie Personnalisés (Remise à niveau/Soutien/préparation concours/Informatique/Linguistique...)
- ♦ Bilan de compétences, VAE, Accompagnement aux projets, Conseil en ressources humaines...

A tout public :

- ♦ Bénéficiaires des minimas sociaux, Demandeurs d'emploi, Adultes handicapés,
- ♦ Salariés du secteur agricole et salariés hors secteur agricole en période de professionnalisation, réorientation, reconversion...
- ♦ Contributeur Vivea : Exploitants agricoles, conjoint collaborateur, aide familial, cotisants de solidarité
- ♦ Retraité, étudiant, individuel
- ♦ Entreprises

Nos différents catalogues de formation reposent sur la construction individualisée et « à la carte » du parcours de formation du stagiaire en fonction de son projet professionnel et du besoin de l'entreprise pour ses salariés. Différents parcours sont proposés.

Toute l'équipe du CFPPA est à votre disposition pour vous renseigner et vous accueillir afin que chacun puisse trouver la formation nécessaire à l'évolution de son activité professionnelle.

Michel UGHETTO

Directeur de la F.P.C.A.
Formation Continue et Apprentissage

Frédéric RENOULT

Responsable du C.F.P.P.A.



AMÉNAGEMENT PAYSAGER/JARDINS ESPACES VERTS

■ CONNAÎTRE et RECONNAÎTRE les VÉGÉTAUX d'ORNEMENT MÉDITERRANÉENS UTILISÉS en AMÉNAGEMENT PAYSAGERS....	P.05
■ PLANTATION des VÉGÉTAUX - RÉALISATION de MASSIFS FLORAUX.....	P.06
■ CRÉATION d'un AMÉNAGEMENT PAYSAGER.....	P.07
■ DÉSHERBER dans un OBJECTIF de DÉVELOPPEMENT DURABLE en JARDINS.....	P.08
■ CONNAÎTRE et UTILISER des PLANTES COUVRE-SOL en REMPLACEMENT des GAZONS TRADITIONNELS	P.09
■ PAILLAGES, COMPOSTS, MATIÈRES ORGANIQUES : techniques durables pour aménagements paysagers durables	P.10
■ CONCEPTION d'un RÉSEAU d'ARROSAGE AUTOMATIQUE INTÉGRÉ	P.11
■ INSTALLER et ASSURER la MAINTENANCE d'un RÉSEAU d'ARROSAGE	P.12
■ GESTION de L'EAU : ÉCONOMISER L'EAU du JARDIN	P.13
■ CONSTRUCTION et RESTAURATION d'OUVRAGES en PIERRES SÈCHES	P.14
■ MAÇONNERIE PAYSAGÈRE	P.15

APICULTURE

■ INITIATION à la CONDUITE d'un ATELIER APICOLE.....	P.16
■ INITIATION à l'ÉLEVAGE DE REINES d'ABEILLES	P.17

ARBORICULTURE

■ BIEN PLANTER ARBRES et ARBUSTES : Les clés d'un aménagement durable et réussi	P.18
■ TECHNIQUES de TAILLE des ARBUSTES d'ORNEMENT et des FRUITIERS.....	P.19
■ TAILLE des ARBRES FRUITIERS	P.20
■ IRRIGATION et FERTILISATION des ARBRES FRUITIERS	P.21
■ TAILLE RAISONNÉE des ARBRES d'ORNEMENT	P.22
■ CONDUITE d'un VERGER en AGRICULTURE BIOLOGIQUE	P.23

OLEÏCULTURE

■ La TAILLE de l'OLIVIER - Niveau I.....	P.24
■ La TAILLE de l'OLIVIER - Niveau II.....	P.25
■ CONDUITE d'une OLIVERAIE	P.26

ÉLAGAGE

■ TECHNIQUES de GRIMPE et de DÉPLACEMENT dans les ARBRES de GRANDE HAUTEUR-Initiation	P.27
■ TECHNIQUES de GRIMPE et de DÉPLACEMENT dans les ARBRES de GRANDE HAUTEUR-Perfectionnement.....	P.28
■ ÉTAT des ÉQUIPEMENTS de PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) et du MATÉRIEL D'ÉLAGAGE	P.29
■ ASSISTANCE à GRIMPER en SÉCURITÉ.....	P.30
■ HOMME de PIED pour TRAVAUX d'ÉLAGAGE	P.31

ÉLEVAGE

■ Du PRÉ à L'ASSIETTE, PRODUCTION de la VIANDE	P.32
■ En ATTENDANT de M'INSTALLER en ÉLEVAGE	P.33

VITICULTURE ŒNOLOGIE

■ TAILLE de la VIGNE : FORMATION/PRODUCTION-CQP Ouvrier qualifié de l'exploitation viticole Module MC2	P.34
■ VINIFICATION ÉLEVAGE des VINS - CQP Ouvrier qualifié de l'exploitation viticole Module MC7	P.35
■ La FILTRATION des VINS sur TERRE et les DÉBOUCHÉES BIO	P.36
■ DÉGUSTATION Initiation	P.37
■ DÉGUSTATION Perfectionnement	P.38

MARAÎCHAGE

■ MISE en PLACE de la CULTURE	P.39
■ ENTRETIEN et SURVEILLANCE de la CULTURE	P.40
■ RÉALISATION de la RÉCOLTE MANUELLE en RESPECTANT la PLANTE et le FRUIT	P.41
■ TRI et CONDITIONNEMENT	P.42
■ INTÉGRER la GESTION de la BIODIVERSITÉ dans les PRATIQUES AGRICOLES.....	P.43
■ CONDUITE des CULTURES LÉGUMIÈRES en AGRICULTURE BIOLOGIQUE	P.44
■ CULTURE de PLANTES AROMATIQUES et MÉDICINALES en AGRICULTURE BIOLOGIQUE	P.45



MACHINISME : Conduite, entretien, maintenance, traction animale

■ CONDUITE et MAINTENANCE du MATÉRIEL en JARDIN ESPACES VERTS	P.46
■ TRACTEUR : CONDUITE, ATTELAGE, RÉGLAGE, Initiation	P.47
■ CONNAÎTRE son TRACTEUR et ADAPTER une CONDUITE ÉCONOMIQUE	P.48
■ RÉGLAGE des OUTILS en GRANDES CULTURES : Les OUTILS de TRAVAIL du SOL.....	P.49
■ RÉGLAGE des OUTILS en GRANDES CULTURES : Le SEMOIR.....	P.50
■ RÉGLAGE des OUTILS en GRANDES CULTURES : L'ÉPANDÉUR à ENGRAIS	P.51
■ SOUDURE Niveau I	P.52
■ SOUDURE Niveau II	P.53
■ GESTION et ORGANISATION de L'ATELIER	P.54
■ TRACTION ANIMALE.....	P.55

PROTECTION PHYTOSANITAIRE

■ LUTTE contre les PRINCIPAUX RAVAGEURS, MALADIES et ADVENTICES	P.56
■ LUTTE contre le CHARANÇON ROUGE du PALMIER	P.57
■ CERTIFICAT INDIVIDUEL dit « CERTIPHYTO » : Généralités	P.58
■ CERTIFICAT INDIVIDUEL dit « CERTIPHYTO » : Contenu de la Formation	P.59
■ TRACTORISTE PHYTOSANITAIRE : pulvérisateur : entretien, réglage et utilisation	P.60

TRAVAUX FORESTIERS

■ L'ABATTAGE en SÉCURITÉ	P.61
■ ENTRETIEN DU PETIT MATÉRIEL FORESTIER	P.62

COMMERCIALISATION

■ La VENTE en CIRCUIT COURT	P.63
■ DÉVELOPPER un PROJET OENOTOURISTIQUE	P.64
■ TECHNIQUES de VENTE - INITIATION	P.65
■ TECHNIQUES de VENTE - PERFECTIONNEMENT	P.66

BUREAUTIQUE - INFORMATIQUE

■ MAÎTRISER les PRINCIPAUX OUTILS BUREAUTIQUES/INTERNET Parcours individualisé en entrée et sortie permanente	P.67
■ TÉLÉPAC	P.68

COMPTABILITÉ - GESTION

■ PRINCIPES de BASES : Parcours individualisé en entrée et sortie permanente	P.69
■ LECTURE et ANALYSE des DOCUMENTS COMPTABLES de L'EXPLOITATION AGRICOLE	P.70
■ FISCALITÉ de L'EXPLOITATION AGRICOLE	P.71
■ Les OBLIGATIONS LIÉES au RESPECT du CAHIER des CHARGES AGRICULTURE BIOLOGIQUE	P.72

SÉCURITÉ

■ PRÉPARATION au SAUVETEUR SECOURISTE du TRAVAIL	P.73
■ PRÉVENTION des RISQUES PROFESSIONNELS	P.74

INFORMATIONS PRATIQUES

P.75

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

P.75

FICHE d'INSCRIPTION

P.76

Nos autres catalogues

P.77



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



AMÉNAGEMENT PAYSAGER/JARDINS ESPACES VERTS

CONNAÎTRE et RECONNAÎTRE les VÉGÉTAUX d'ORNEMENT MÉDITERRANÉENS UTILISÉS en AMÉNAGEMENT PAYSAGERS

Réf. : AP1

OBJECTIFS

- Connaître et reconnaître les principaux végétaux d'ornement méditerranéens utilisés en aménagement paysager
- Concevoir des associations végétales adaptées aux conditions pédoclimatiques méditerranéennes



CONTENU

- Anatomie des végétaux et adaptations aux conditions pédoclimatiques méditerranéennes
- Les différents types biologiques utilisés en aménagement paysager et leur cycle de développement : plantes ligneuses, plantes herbacées
- Botanique et reconnaissance des végétaux méditerranéens utilisés en paysage : classification, critères botaniques, fiche descriptive
- Créer des associations végétales en fonction des exigences des plantes, de l'époque de floraison, des couleurs
- Visites botaniques (analyse de massifs et d'associations végétales)

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : MAI/JUIN **et** SEPTEMBRE/OCTOBRE

DURÉE : 4 jours – 28 heures

FORMATEURS : Eva ALCANIZ - Frédéric DUPIN

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN

☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56

✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr

N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



AMÉNAGEMENT PAYSAGER/JARDINS ESPACES VERTS

PLANTATION des VÉGÉTAUX RÉALISATION de MASSIFS FLORAUX

Réf. : AP2

OBJECTIFS

- Être capable d'effectuer la fosse, la fertilisation et la plantation des arbres, arbustes et herbacés (vivace, annuelle)
- Être capable d'en effectuer la réalisation
- Être capable de réaliser des massifs (mosaïque, ...)

CONTENU

Plantation des végétaux

- Préparation du sol
- Fertilisation / amendement
- Distance de plantation
- Confection du trou
- Plantation
- Tuteurage
- Suivi des plantations
- Période de plantation

Réalisation de massifs floraux

- Calcul surface : carré, rectangle, cercle, forme irrégulière
- Calcul du nombre de plantes/surface
- Tracé des lignes droites et courbes
- Tracé des angles : droits, 60°, 45°, 30°
- Tracé des figures élémentaires : rectangle, triangle, losange
- Reconnaissance : annuelle, bisannuelle
- Fiche technique :
 - ◆ Noms latin et français
 - ◆ Exposition, hauteur, diamètre, floraison, remarques
- Tracé des figures élémentaires : ove, ovale, ellipse, étoiles à 5, 6, 7 branches
- Les besoins des végétaux : le sol, l'irrigation, la fertilisation
- Le choix des couleurs
- Travaux pratiques et visites



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : AVRIL/MAI **et** NOVEMBRE

DURÉE : 4 jours - 28 heures

FORMATEURS : Eva ALCANIZ – Frédéric DUPIN

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



AMÉNAGEMENT PAYSAGER/JARDINS ESPACES VERTS

CRÉATION d'un AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Réf. : AP3

OBJECTIFS

- Maîtriser l'organisation de l'aménagement
- Effectuer un plan d'aménagement paysager

CONTENU

- Les dimensions : des végétaux, des circulations
- Les plans : état des lieux, implantation, arrosage
- L'histoire des jardins
- Les ambiances



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : AVRIL/MAI **et** NOVEMBRE/DÉCEMBRE

DURÉE : 5 jours - 35 heures

FORMATEUR : Eva ALCANIZ

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



AMÉNAGEMENT PAYSAGER/JARDINS ESPACES VERTS

DÉSHERBER dans un OBJECTIF de DÉVELOPPEMENT DURABLE en JARDINS

Réf. : AP4

OBJECTIFS

- Connaître les différentes techniques alternatives au désherbage chimique
- Organiser un chantier de désherbage dans un objectif de développement durable



CONTENU

- Problématiques du désherbage chimique :
 - 🔥 Plan écophyto
 - 🔥 Gestion des ZNA
 - 🔥 Réglementation
- La gestion des adventices :
 - 🔥 Biologie et reproduction des adventices
 - 🔥 Botanique
 - 🔥 La gestion des plantes invasives
- Les techniques alternatives au désherbage chimique :
 - 🔥 Techniques de paillages et mulchings
 - 🔥 Couvert végétal et plantes couvre sol
 - 🔥 Désherbage thermique
 - 🔥 Désherbage eau chaude et vapeur
- Les différents matériels et procédés :
 - 🔥 Rencontres avec des fournisseurs
 - 🔥 Démonstrations
 - 🔥 Tests de matériels

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : AVRIL/MAI **et** OCTOBRE/NOVEMBRE

DURÉE : 2 jours - 14 heures

FORMATEUR : Frédéric DUPIN

CONTACT: Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



AMÉNAGEMENT PAYSAGER/JARDINS ESPACES VERTS

CONNAÎTRE et UTILISER des PLANTES COUVRE-SOL en REPLACEMENT des GAZONS TRADITIONNELS

Réf. : AP5

OBJECTIFS

- Être capable de réussir un engazonnement en région méditerranéenne avec des plantes alternatives aux graminées classiques dans les différentes situations d'aménagement



CONTENU

- Pourquoi utiliser des plantes couvre sol en remplacement des gazons ? :
 - 🔥 Étude comparative des exigences et qualités des différents types d'engazonnement,
 - 🔥 Notion d'économie d'eau
- Les plantes couvre-sol alternatives:
 - 🔥 Diversité végétale,
 - 🔥 Botanique,
 - 🔥 Écologie,
 - 🔥 Entretien
- Conception et mise en oeuvre des engazonnements alternatifs :
 - 🔥 Notions de topographie,
 - 🔥 Étude des sols, techniques agronomiques,
 - 🔥 Étude des systèmes de drainage,
 - 🔥 Adaptation des systèmes d'arrosage automatique
- Étude de cas : visite d'engazonnement avec des couvre sol

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : MARS/AVRIL **et** SEPTEMBRE/OCTOBRE

DURÉE : 2 jours – 14 heures

FORMATEUR : Frédéric DUPIN

CONTACT: Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



AMÉNAGEMENT PAYSAGER/JARDINS ESPACES VERTS

PAILLAGES, COMPOSTS et MATIÈRES ORGANIQUES DES TECHNIQUES DURABLES POUR DES AMÉNAGEMENTS DURABLES

Réf. : AP6

OBJECTIFS

- Comprendre les processus de dégradation / aggradation des matières organiques à l'échelle d'un jardin
- Appréhender le rôle fondamental de l'humus et des matières organiques dans la vie des sols et la santé des plantes cultivés
- Apprendre à valoriser les déchets verts issus de la gestion des aménagements paysagers, en fabriquant du compost et des paillages



CONTENU

- Rappel des connaissances agronomiques et pédologiques : le cycle des matières organiques, la vie biologique des sols
- L'humus: origines et cycle de l'humus, complexes organo-minéraux, potentiel de fertilité et impact sur la santé des plantes
- Les matériaux indispensables : les déchets verts, origine et qualité
- Le compost : fabrication, gestion et utilisation au jardin
- Les paillages : broyage, le brf, les différents types de paillages et leurs usages
- Visite d'une plateforme de compostage, création d'un composteur
- Démonstration de différents broyeurs

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : FÉVRIER/MARS/AVRIL **et** OCTOBRE/NOVEMBRE

DURÉE : 3 jours - 21 heures

FORMATEUR : Eva ALCANIZ - Frédéric DUPIN

CONTACT: Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



AMÉNAGEMENT PAYSAGER/JARDINS ESPACES VERTS

CONCEPTION d'un RÉSEAU d'ARROSAGE AUTOMATIQUE INTEGRÉ Réf. : AP7

OBJECTIFS

- Concevoir un réseau d'arrosage automatique intégré.
- Connaître les différentes innovations en matière de matériel d'arrosage

CONTENU

- Définition du rôle de l'irrigation : rappel de l'eau dans le sol et des contraintes pédoclimatiques, besoins des plantes
- Les différents types de systèmes d'arrosage,
- Présentation des différents composants d'une installation :
 - 🔥 Arroseur/asperseur/tuyères
 - 🔥 Tubes poreux/micro-irrigation
 - 🔥 Électrovannes/filtres
 - 🔥 Tuyaux d'alimentation/raccords
 - 🔥 Différents programmeurs
 - 🔥 Pluviomètre
- Réalisation d'une étude d'arrosage et d'un plan : notions d'hydraulique, choix et dimensionnements des différentes composantes du réseau



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : MARS/AVRIL et OCTOBRE/NOVEMBRE

DURÉE : 2 jours – 14 heures

FORMATEUR : Frédéric DUPIN

CONTACT: Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



AMÉNAGEMENT PAYSAGER/JARDINS ESPACES VERTS

INSTALLER et ASSURER la MAINTENANCE d'un RÉSEAU d'ARROSAGE

Réf. : AP8

OBJECTIFS

- Permettre aux salariés de maîtriser l'installation des systèmes d'arrosage.
- Expliquer les principes de bases de l'arrosage
- Exécuter un projet d'arrosage

CONTENU

- Les principes de l'eau
- Les pompes
- Les matériaux et matériels utilisés
- Les différents types de programmeurs



Installer un système d'arrosage

- Prise de côtes sur le terrain et report sur plan
- Calcul des réseaux
- Inventaire des matériels nécessaires
- Réalisation du chantier.

Assurer la maintenance du système d'arrosage

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : MARS/AVRIL **et** OCTOBRE/NOVEMBRE

DURÉE : 4 jours – 28 heures

FORMATEUR : Frédéric DUPIN

CONTACT: Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



AMÉNAGEMENT PAYSAGER/JARDINS ESPACES VERTS

GESTION de L'EAU : ÉCONOMISER L'EAU du JARDIN

Réf. : AP9

OBJECTIFS

- Connaître les différents moyens de capter et récupérer la ressource en eau au jardin
- Connaître les différentes techniques et aménagements permettant d'économiser l'eau au jardin

CONTENU

- Cycle de l'eau et notions de climatologie
- Analyser les données météorologiques locales pour économiser l'usage de l'eau tout au long de l'année et adapter les apports au besoin des plantes
- Optimisation des systèmes d'arrosage automatique : calcul des durées d'arrosage en fonction des besoins des plantes programmation
- Techniques de captage, de récupération et de stockage des eaux de pluie dans le but de l'utiliser au jardin
- Techniques agronomiques et paysagère pour économiser l'eau au jardin : paillages, gestion de la matière organique, utilisation de plantes couvre sol, techniques d'arrosage
- Visite de jardins économes en eau



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : MAI/JUIN **et** SEPTEMBRE/OCTOBRE

DURÉE : 2 jours - 14 heures

FORMATEUR : Frédéric DUPIN

CONTACT: Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



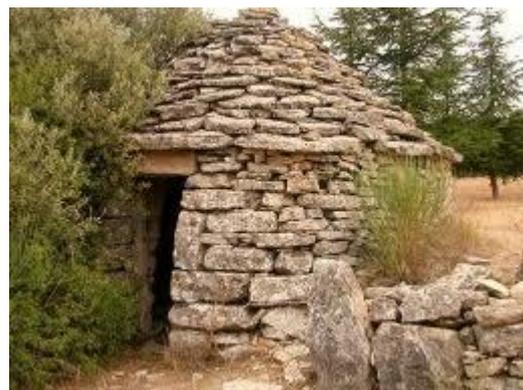
AMÉNAGEMENT PAYSAGER/JARDINS ESPACES VERTS

CONSTRUCTION et RESTAURATION d'OUVRAGES en PIERRES SÈCHES

Réf. : AP10

OBJECTIFS

- Être capable de restaurer, de construire et d'entretenir des aménagements traditionnels en pierres sèches : murets, banquettes, bordures, cabanes, ...
- Créer et mettre en place ces aménagements pour des jardins privés ou collectifs, dans des espaces naturels ou sur des abords routiers.



CONTENU

COURS THÉORIQUES

- Historique de l'architecture vernaculaire
- Principes
- Utilisations, fonctions
- Dénominations, définitions
- Composantes des ouvrages en pierres sèches
- Matériaux
- Outils, matériels
- Techniques, principes architecturaux
- Risques, sécurité, EPI
- Gestes et postures adaptés
- Préparation et organisation de chantier
- Etude des murettes viticoles de la côte vermeille

COURS PRATIQUES sur le site du CFPPA et en milieu naturel ou viticole

- Identification des matériaux
- Reconnaissance des outils
- Préparation du chantier, tri des pierres
- Application des techniques de pose selon les règles de l'art
- Respect des mesures et consignes
- Finitions et nettoyage du chantier

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : JANVIER/FÉVRIER/MARS **et** NOVEMBRE/DÉCEMBRE

DURÉE : 5 jours – 35 heures

FORMATEUR : Frédéric DUPIN

CONTACT: Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



AMÉNAGEMENT PAYSAGER/JARDINS ESPACES VERTS

MAÇONNERIE PAYSAGÈRE

Réf. : AP11

OBJECTIFS

- Être capable de réaliser différents ouvrages de maçonnerie paysagère dans un espace paysager.
 - Être capable d'identifier les différents matériaux nécessaires à la construction paysagère
 - Être capable d'identifier le matériel nécessaire à la mise en œuvre de construction paysagère.
 - Être capable d'acquérir les différentes techniques à mettre en œuvre en maçonnerie paysagère.
-
- Implanter
 - Bâtir un petit ouvrage de maçonnerie simple.
 - Calculer des quantités de matériaux
 - Lire un plan et les implantations
 - Réaliser une maçonnerie paysagère.

CONTENU

- Les matériaux de construction dans le jardin
 - 🔥 Dalles naturelles, reconstituées, autobloquant, etc.
 - 🔥 Pierre et parpaing
 - 🔥 Les ciments et mortiers (dosage)
 - 🔥 Les bois aux jardins
- Le matériel
 - 🔥 Transport, fabrication des liants
 - 🔥 Matériel de travail des matériaux
 - 🔥 Outils de mesure et réglage
- Technique de réalisation
 - 🔥 - Principes généraux et règles associées à chacune des constructions
 - 🔥 - Recherche d'esthétique et d'harmonie avec l'environnement du jardin
 - 🔥 - Praticité des constructions
- Mise en œuvre pratique
 - 🔥 Réalisation de dallage, pas japonais, muret, escalier, et gradine (mise en œuvre de plusieurs types de matériaux)
- Méthodes pédagogiques
 - 🔥 Alternance théorie et pratique
 - 🔥 Document de synthèse remis aux stagiaires



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : JANVIER/FÉVRIER/MARS **et** OCTOBRE/NOVEMBRE/DÉCEMBRE

DURÉE : 5 jours - 35 heures

FORMATEUR : Frédéric DUPIN

CONTACT: Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



APICULTURE

INITIATION à la CONDUITE d'un ATELIER APICOLE

Réf. : Api1

OBJECTIFS

- Conduire un petit atelier apicole dans des conditions optimales
- Multiplier son cheptel
- Mettre sur le marché les produits issus du rucher
- Identifier et gérer les principales maladies de l'abeille
- Mettre en place des méthodes prophylactiques

CONTENU

La Conduite du rucher

- Organisation de la colonie – Les espèces et les races d'abeilles
- Les ruches – Le rucher et le matériel apicole
- Le calendrier de travail
- L'essaimage naturel et artificiel
- Les miellées
- La récolte et l'extraction – Le conditionnement
- Les produits (miel, pollen, gelée royale, propolis, pollinisation)
- La Commercialisation

Identifier et gérer les principales maladies de l'abeille et mettre en place des méthodes prophylactiques

- La réglementation
- La varroose et les traitements (en conventionnel ou en AB)
- La loque américaine
- La nosémosse
- Les autres maladies (loque européenne, acariose,...)



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : MAI **et** SEPTEMBRE/OCTOBRE

DURÉE : 4 jours - 28 heures en Septembre/octobre
ou 7 jours – 49 heures en Mai (Formation approfondie)

FORMATEUR : Michel TARDIEU

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



APICULTURE

INITIATION à l'ÉLEVAGE de REINES d'ABEILLES

Réf. : Api2

OBJECTIFS

- S'initier et maîtriser l'élevage de reines

CONTENU

■ Présentation :

- 🔥 Utilité de faire de l'élevage de reines sur une exploitation apicole : atouts, contraintes
- 🔥 Élevage naturel : points forts, points faibles
- 🔥 Élevage artificiel : points forts, points faibles

■ Les étapes :

- 🔥 *Le starter : objectif*
Fermé, ouvert
Composition
Points forts, points faibles
- 🔥 *Le finisseur : objectif*
Composition, gestion sur une période
Points forts, points faibles
- 🔥 *Le greffage : objectif*
Matériel, techniques, souche pourvoyeuse
- 🔥 *Les cellules : objectif*
Cellules ouvertes à 2 jours, à 3 jours
Cellules fermées à 10 jours, à 12 jours
Points forts, points faibles
- 🔥 *La couveuse : objectif*
Matériel, utilisation
- 🔥 *Les reines vierges : objectifs*
Contrôle, marquage, introduction dans nuclei, essaim, paquet d'abeilles
Points forts, points faibles
- 🔥 *Les reines fécondées : objectifs*
Contrôle, marquage, clippage, introduction en essaim, paquet d'abeilles, ruche de production
Manipulation
- 🔥 *Les essaims : objectifs*
Constitution, remontée de couvain...
- 🔥 *Méthodes alternatives : objectifs*
Cupularve, emporte pièce, découpe



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : MAI

DURÉE : 2 jours – 14 heures

FORMATEUR : Michel TARDIEU

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



ARBORICULTURE

BIEN PLANTER ARBRES et ARBUSTES : LES CLÉS d'un AMÉNAGEMENT DURABLE et RÉUSSI Réf. : Arbo1

OBJECTIFS

- Connaître les différents modes de plantation des arbres et des arbustes
- Maîtriser les itinéraires techniques et les règles à respecter, dans les différentes situations d'aménagement
- Adapter les techniques aux principales contraintes des nouvelles plantations



CONTENU

- Choix, qualité et normalisation des végétaux en pépinière
- Réception et préparation des végétaux avant plantation
- La gestion des sols et les bases agronomiques: les différents cas de figure en aménagement (milieu urbain, milieu naturel, jardin particulier)
- Les règles de l'art pour une plantation réussie
- Les accessoires de plantation et le suivi post plantation
- Notions économiques liées aux travaux de plantation
- Le respect d'un cahier des charges dans le cadre des appels d'offres

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : AVRIL/MAI **et** OCTOBRE/NOVEMBRE

DURÉE : 3 jours – 21 heures

FORMATEUR : Eva ALCANIZ - Frédéric DUPIN

CONTACT: Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN

☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56

✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr

N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



ARBORICULTURE

TECHNIQUES de TAILLE des ARBUSTES d'ORNEMENT et des FRUITIERS

Réf. : Arbo2

OBJECTIFS

- Être capable de connaître la biologie de l'arbre et de l'arbuste et du fruitier pour mettre en œuvre une taille

CONTENU

- Maîtriser l'approche spécifique de la biologie de l'arbre par rapport à la taille
- Les Périodes de taille des arbres et arbustes
- Les techniques et les différents types de taille
- Connaître l'outillage de base : description, utilisation, entretien
- Travaux pratiques



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : AVRIL/MAI **et** OCTOBRE/NOVEMBRE

DURÉE : 3 jours - 21 heures

FORMATRICE : Eva ALCANIZ – David JARDIN

CONTACT: Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



ARBORICULTURE

TAILLE des ARBRES FRUITIERS

Réf. : Arbo3

OBJECTIFS

- Être capable de pratiquer les différents types de taille de l'arbre fruitier
- Connaître les différentes tailles de formation
- Connaître la taille d'entretien
- Tailler dans les règles, à la bonne vitesse en respectant les règles d'hygiène et de sécurité



CONTENU

- Connaissances scientifiques de base sur le pêcher - Variétés
- Les tailles de formation
- Les tailles d'entretien
- Acquisition de la sûreté et de la vitesse d'exécution
- Règles d'hygiène et de sécurité

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : SEPTEMBRE à DÉCEMBRE

DURÉE : 4 jours - 28 heures

FORMATRICE : Hélène LASSERRE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



ARBORICULTURE

IRRIGATION et FERTILISATION des ARBRES FRUITIERS

Réf. : Arbo4

OBJECTIFS

- Être capable d'appliquer les éléments fertilisants et connaître les différents systèmes d'irrigation
- Maîtriser les techniques de fertilisation et d'irrigation

CONTENU

Principes généraux :

Les éléments fertilisants

- Les fertilisations minérales et organiques
- Les doses d'apport

- L'alimentation en eau des productions fruitières
- Les différents systèmes d'irrigation



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : MARS/AVRIL

DURÉE : 2 jours – 14 heures

FORMATRICE : Hélène LASSERRE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



ARBORICULTURE

TAILLE RAISONNÉE des ARBRES d'ORNEMENT

Réf. : Arbo5

OBJECTIFS

- Connaître les techniques de taille raisonnée respectant la physiologie et le développement architectural

CONTENU

- Règlementation des chantiers d'élagage, droits de l'arbre
- Biologie de l'arbre :
 - 🔥 Physiologie,
 - 🔥 Croissance et architecture,
 - 🔥 La compartimentation et le recouvrement des plaies de taille
- Histoire de la taille
- Les différentes sortes de taille raisonnée:
 - 🔥 Objectifs,
 - 🔥 Contraintes
 - 🔥 Esthétique
- Les bons gestes de la taille :
 - 🔥 Tenue des outils
 - 🔥 Angle de coupe
- Mise en pratique de la taille raisonnée à la scie, dans l'arbre
- Mise à disposition en fin de session d'un livret de formation



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : NOUS CONSULTER

DURÉE : 4 jours - 28 heures

FORMATEUR : Baptiste FORCE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



ARBORICULTURE

CONDUITE d'un VERGER en AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Réf. : Arbo6

OBJECTIFS

- Cette formation a pour objectif de donner aux stagiaires une culture de base en arboriculture biologique pour la compréhension globale de ce secteur.
- Connaitre la réglementation et l'environnement socioprofessionnel de l'agriculture biologique
- Identifier les différents systèmes de production et appréhender l'environnement économique de l'arboriculture biologique
- Mettre en œuvre la conduite technique des productions en AB



CONTENU

Connaitre la réglementation et l'environnement socio professionnel de l'AB

- Le cahier des charges européen en AB
- Les principaux organismes certificateurs
- Les différents organismes techniques et partenaires pouvant intervenir dans l'AB

Identifier les différents systèmes de production et appréhender l'environnement économique de l'arboriculture biologique

- La place de l'AB en Europe, en France et en Région
- Les considérants de l'agriculture biologique
- Les principaux débouchés, les modes de commercialisation envisageables
- Les produits autorisés en AB
- Comparaison de deux exploitations agricoles : l'une biologique et l'autre conventionnelle

Mettre en œuvre la conduite technique des productions en AB

- Raisonner et mettre en œuvre en fonction des objectifs
- Atouts et contraintes de l'atelier
- Gestion des conditions pédoclimatiques
- Les soins aux cultures et l'irrigation
- La gestion des adventices, maladies et parasites
- La récolte et le stockage
- Le tri, le calibrage, le lavage, le conditionnement

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSION : SEPTEMBRE

DURÉE : 5 jours – 35 heures

FORMATRICES : Nathalie DE TURCKHEIM – Hélène LASSERRRE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



OLEÏCULTURE

La TAILLE de L'OLIVIER - Niveau I

Réf. : Ole1

OBJECTIFS

- **Raisonnement la Taille** par rapport au cycle biologique
- **Être capable** de pratiquer la taille de formation
- **Être capable** de pratiquer la taille de fructification

CONTENU

- Rappels biologiques et physiologiques
- **Principes généraux des différentes tailles**
- **Principales périodes d'intervention**
- Réalisation de la taille (pratique) sur sujets différents dans des situations différentes
- **Évaluation pratique**



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSION : MARS/AVRIL

DURÉE : 4 jours – 28 heures

FORMATRICE : Hélène LASSERRE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



OLEÏCULTURE

La TAILLE de l'OLIVIER - Niveau II

Réf. : Ole2

OBJECTIFS

- Être performant dans la taille des oliviers et optimiser le temps de taille.

Le but de ces 2 jours étant de passer non plus 1/2 heure par arbre mais 10 à 15 minutes. Il faudra donc d'un coup d'oeil savoir :

- 🔥 Apprécier la forme de l'arbre pour sélectionner les branches à supprimer
- 🔥 Raccourcir les autres



CONTENU

- Rappels biologiques et physiologiques
- Principes généraux des différentes tailles
- Principales périodes d'intervention
- Réalisation de la taille (pratique) sur sujets différents dans des situations différentes
- Évaluation pratique

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSION : MARS/AVRIL

DURÉE : 2 jours – 14 heures

FORMATRICE : Hélène LASSERRE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



OLEÏCULTURE

CONDUITE d'une OLIVERAIE

Réf. : Ole3

OBJECTIFS

- Maîtriser la conduite d'une oliveraie dans sa globalité
- Maîtriser les différents types de taille
- Connaître le contexte
- Maîtriser la fertilisation et l'irrigation spécifique de l'oléiculture
- Maîtriser la récolte
- Maîtriser les bases de la dégustation



CONTENU

- Présentation de l'olivier (généralités, cycle, principes de croissance, physiologie végétale). Taille de formation
- Taille de fructification et d'entretien (pratique)
- Taille de régénération (pratique)
- Taille de rénovation (pratique)
- La filière oléicole (monde/UE/France/régions...).
- Les différents acteurs, les réglementations, les principales variétés, plantation
- Rappel des bases générales : la conduite culturale (fertilisation, irrigation, gestion de l'enherbement et du sol, protection des cultures : stratégie de traitement, raisonner le choix du mode d'intervention)
- La récolte des olives (techniques et choix des matériels)
- Les olives de bouche (dégustation) et autres dérivés des olives.
- Initiation à la dégustation des huiles d'olives et présentation orale de la transformation des produits

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSION : Une seule session en AVRIL

DURÉE : 8 jours – 56 heures

FORMATRICE : Hélène LASSERRE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



ÉLAGAGE

TECHNIQUES de GRIMPE et de DÉPLACEMENT dans les ARBRES de GRANDE HAUTEUR

Initiation

Réf. : Ela1

OBJECTIFS

- Être capable de grimper dans les arbres de grande hauteur
- Être capable de se déplacer dans les arbres de grande hauteur

PRE REQUIS :

- Débutant
- Avoir une bonne condition physique
- Ne pas avoir le vertige (le justifier par un certificat médical)

CONTENU

- Connaissance du matériel
- Initiation aux techniques d'accès et de grimpe à l'arbre
- Initiation aux techniques de déplacement dans l'arbre

Travaux pratiques :

- Assurer la sécurité
- Monter dans l'arbre
- Accéder aux branches



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : AVRIL/MAI et OCTOBRE/NOVEMBRE

DURÉE : 4 jours – 28 heures

FORMATEUR : Baptiste FORCE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



ÉLAGAGE

TECHNIQUES de GRIMPE et de DÉPLACEMENT dans les ARBRES de GRANDE HAUTEUR

Perfectionnement

Réf. : Ela2

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les nouvelles techniques de déplacement et de grimper dans les arbres de grande hauteur dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur en fonction (décret du 4 août 2005)

PRE REQUIS :

- S'adresse à des personnes déjà familiarisées avec les techniques de grimpe et de déplacement
- Avoir une bonne condition physique
- Ne pas avoir le vertige (le justifier par un certificat médical)



CONTENU

Grimper et se déplacer dans un arbre en sécurité

- Connaître le matériel, la législation, les techniques de grimper et de déplacement
- Sécurité et réglementation dans les travaux d'élagage (application du décret obligatoire)
- Savoir estimer les risques et la situation
- Choisir et contrôler son matériel et savoir s'équiper
- Connaître ses limites et les limites d'utilisation du matériel
- Connaissance en cordage pour rappel, noeud autobloquant, matelotage
- Les techniques de grimper en sécurité avec l'échelle et « en libre »
- Les techniques d'utilisation de noeuds coulissants et des rappels
- Les techniques de déplacement dans l'arbre

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : AVRIL/MAI et OCTOBRE/NOVEMBRE

DURÉE : 3 jours – 21 heures

FORMATEUR : Baptiste FORCE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



ÉLAGAGE

ÉTAT DES ÉQUIPEMENTS de PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) et du MATÉRIEL D'ÉLAGAGE

Réf. : Ela3

OBJECTIFS

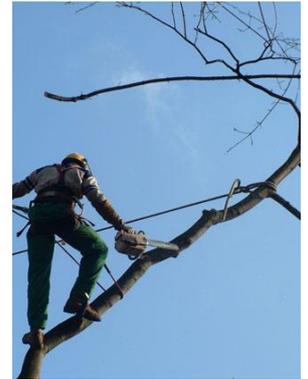
- Connaître la réglementation et savoir choisir, utiliser, vérifier l'état, entretenir, maintenir et stocker ses EPI et son matériel, fournis par l'entreprise

PRE REQUIS :

- Avoir une bonne condition physique
- Ne pas avoir le vertige (le justifier par un certificat médical)

CONTENU

- Définir le matériel et la normalisation obligatoire
- Les EPI Obligatoires, leurs utilisations et les points de vérification
- Maintenance et remplacement de certains éléments usés des EPI
- Réglementation, choix du matériel, identification des points de sécurité, affûtage et entretien : tronçonneuse et autres outils de coupe (scie, sécateurs, échenilloir...)



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : AVRIL/MAI **et** OCTOBRE/NOVEMBRE

DURÉE : 2 jours – 14 heures

FORMATEUR : Baptiste FORCE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



ÉLAGAGE

ASSISTANCE à GRIMPER en SÉCURITÉ

(porter secours dans l'arbre)

Réf. : Ela4

OBJECTIFS

- Former tout professionnel de l'arbre aux différentes techniques permettant de porter assistance et d'accompagner un élagueur en grande difficulté dans l'arbre, dans le respect de la réglementation en vigueur

PRE REQUIS :

- Avoir une bonne condition physique
- Ne pas avoir le vertige (le justifier par un certificat médical)

CONTENU

- Notion de gestion du corps et de sa santé, ergonomie au travail.
- Anticiper sur le lieu d'exécution les risques liés au grimpeur.
- Mise en œuvre des moyens d'appel et de localisation pour les secours
- Mise en œuvre du dispositif de gestion de crise pour éviter la panique et le sur-accident.
- Les différentes techniques de sauvetage dans un temps défini
- Les différentes techniques de position d'attente des secours

- Mise en pratique :
 - 🔥 En phase ascension
 - 🔥 En phase de travail
 - 🔥 En toutes situations (avec ou sans cordes accès cordes accès – avec rappel accessible ou non sur griffe ou non)



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : AVRIL/MAI et OCTOBRE/NOVEMBRE

DURÉE : 3 jours – 21 heures

FORMATEUR : Baptiste FORCE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



ÉLAGAGE

HOMME de PIED pour TRAVAUX d'ÉLAGAGE Réf. : Ela5

OBJECTIFS

- Effectuer au sol, lors d'un chantier d'élagage, tous les travaux d'assistance, de sécurisation

PRE REQUIS :

- Avoir une bonne condition physique
- Ne pas avoir le vertige (le justifier par un certificat médical)

CONTENU

- Organisation et législation appliquée au chantier d'élagage
- Règles de sécurité et de balisage obligatoire
- Connaissance des méthodes et du matériel liées à la fonction et au travail de l'homme de pied et de l'arboriste grimpeur (taille, démontage, tyrolienne)
- Gestion des techniques du matériel de rétention
- Remise à niveau des connaissances sur tronçonneuse
- Mise en pratique sur chantier pédagogique « élagage »



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : AVRIL/MAI et OCTOBRE/NOVEMBRE

DURÉE : 5 jours – 35 heures

FORMATEUR : Baptiste FORCE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



ÉLEVAGE

Du PRÉ à l'ASSIETTE, PRODUCTION de la VIANDE

Réf. : Elev1

PUBLIC : Éleveurs et de consommateurs.

CONTEXTE : La production de viande est un métier complexe qui nécessite la connaissance de l'animal, la connaissance des aliments, la connaissance des produits carnés et leur commercialisation. Contrairement à la production laitière, la production de viande entraîne la mort de l'animal. Il faut être prêt à cet élément pour faire son métier avec intérêt.

QUELQUES QUESTIONS PRÉALABLES à ABORDER

- Place de la viande dans la consommation et son avenir en termes de durabilité écologique et sanitaire ?
- Comment parler de qualité de la viande dans un contexte culturel très variable ? (sanitaire, organoleptique,...)
- Quelle viande veut-on produire dans une ferme et pourquoi ? (vite, lentement, quel produit fini, quelle image,...)
- Quel est l'imaginaire des clients par rapport à l'élevage d'animaux pour la viande ? Faut-il le respecter ?



CONTENU

Journée 1

- Alimentation des animaux : que peut-on faire, que veut-on faire ?
- Choix des animaux de ferme pour la production de viande et gestion de cheptel
- La croissance des animaux de boucherie : que peut-on faire, que veut-on faire ?
- La santé alimentaire comme centre de réussite de l'activité

Journée 2

- Visite de deux élevages de fonctionnement différent. Choix d'animaux pour l'abattage
- Proposition d'évolution des systèmes visités en fonction des sensibilités de chacun
- Approche des points économiques des deux élevages et revalorisation des données : la viande est ce que ça rapporte ? La viande est-elle à son bon prix ?

Journée 3

- Visite de l'abattoir d'Alès en activité
- Arrêt sur les animaux sélectionnés la journée précédente et discussion de la qualité des carcasses dans les locaux de l'abattoir
- Visite de l'atelier de découpe. Les avis des professionnels de la viande
- Visite de l'abattoir du Vigan pour comparaison sur les moyens et les méthodes
- Retour sur la vente de la viande : délais, réactivité, prix, clientèle, replis

Journée 4

- Visite d'un atelier de transformation en viande et participation à une transformation
- Retour sur atelier : comment penser la transformation, quels en sont les gains ?

Journée 5

- Visite d'un marché hebdomadaire
- Visite d'une boutique paysanne
- Visite d'une vente à la ferme
- Commercialisation des produits carnés : législations, pratiques, imaginaires
- Les lieux de commercialisation

INTERVENANTS

- Un formateur du COPPA ■ Deux éleveurs ■ Directeur d'abattoir ■ Directeur d'atelier de découpe
- Technicien viande ■ Chercheur qualité des viandes ■ DDPP

LIEU : CFPPA d'Alès

SESSIONS : NOUS CONSULTER

DURÉE : NOUS CONSULTER

FORMATEUR : Arnaud DEBUS

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



ÉLEVAGE

EN ATTENDANT de M'INSTALLER en ÉLEVAGE

Réf. : Elev2

PUBLIC : A destination des personnes souhaitant s'installer spécifiquement en élevage, de manière à apprendre à gérer les délais importants qui sont liés aux mises en place d'élevages.

CONTEXTE : S'installer en agriculture est complexe et repose sur nombre d'éléments techniques, économiques, humains et institutionnels. En élevage, la création d'une entreprise est encore complexifiée par la présence des animaux et généralement la nécessité de trouver un large foncier adapté à l'activité.



QUELQUES QUESTIONS PRÉALABLES à ABORDER

- Place de l'élevage dans l'agriculture française et dans la politique européenne ?
- Quel degré d'indépendance souhaite-t-on dans l'activité que l'on va créer et pourquoi ?
- Pourquoi veut-on s'installer en élevage ? Représentations sur le métier ?
- Quels revenus espère-t-on tirer de l'activité d'élevage et pourquoi ?
- Quel est le niveau d'investissement espéré ou attendu (financier, en temps, social,...)

CONTENU

Journée 1 : La dimension sociale du foncier utilisé en élevage : on ne perçoit pas un éleveur de moutons comme un maraîcher !

- Visite de deux élevages au travers uniquement de la composante foncière
- Établissement d'une liste de points clés à garder à l'esprit dans la recherche de foncier

Journée 2 : J'ai envie d'essayer de commencer !

- Visite de deux exploitations de démarrage récent ayant opté pour un démarrage progressif : avantages et inconvénients de la méthode. Bilan des deux exploitations
- Intervention d'un technicien sur l'installation progressive
- Établissement d'une liste de points à prendre en compte pour prendre une décision d'installation progressive

Journée 3 : Parcours DJA : gérer la longue démarche...

- Visite de deux exploitations installées par DJA directement : avantages et inconvénients de la méthode. Bilan des deux exploitations
- Intervention d'un technicien sur l'installation directe avec DJA
- Établissement d'une liste de points à prendre en compte pour prendre une décision d'installation directe avec DJA

Journée 4 : Déception dans l'installation : une rémunération faible au regard de l'investissement travail et temps

- Retour sur les objectifs initiaux : en quoi est-ce si bien de créer un élevage et d'en vivre ?
- Les composantes d'une installation convenable : l'aspect social, l'aspect temporel, l'aspect financier. Ou : jusqu'à quel point insister dans mon projet.
- La capacité à revoir ses objectifs et à changer d'orientation : il y a plusieurs façons d'être heureux dans la vie !
- Rencontres de deux personnes ayant revu leurs projets

Journée 5 : Le besoin de dire non

- Le projet d'installation n'est pas un projet à tout prix : quand faut-il pouvoir dire non ?
- Qu'est-ce que le « non » induit ? Qu'est-ce que le « oui » induit ?
- A quels éléments du projet ou des envies personnelles doit-on faire attention tout particulièrement ?

INTERVENANTS

- Un formateur du CFPPA
- 4 éleveurs (installation récente)
- 2 agriculteurs (installation récente)
- Techniciens installation aidée et création d'entreprise, psychologue du travail

LIEU : CFPPA d'Alès

SESSIONS : NOUS CONSULTER

DURÉE : NOUS CONSULTER

FORMATEUR : Arnaud DEBUS

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



VITICULTURE ŒNOLOGIE

TAILLE de la VIGNE : FORMATION et PRODUCTION *CQP Ouvrier qualifié de l'exploitation viticole Module MC2* *Réf. : Viti1*

OBJECTIFS

- Effectuer les différentes opérations de taille de la vigne en organisant son travail sur consignes et dans le respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement
- Connaître les techniques de taille de la vigne et autres opérations de conduite
- Savoir préparer, utiliser et entretenir des outils de taille dans le respect des règles de sécurité

CONTENU

- Connaissance de la vigne : cycle, stades phénologiques, cépages et modes de conduite
- Différents types de taille
- Acquisition de la pratique et de la cadence
- Règles de sécurité



Méthodes pédagogiques :

La réalisation du module s'effectue avec des temps de travaux pratiques permettant d'utiliser des outils spécifiques (sécateurs, ciseaux, etc.) de l'exploitation de l'EPLEFPA ou d'exploitations agricoles associées en particulier atelier de greffage, avec en complément une période de stage en exploitation viticole

Un carnet de tâches permet d'évaluer en continu les compétences à maîtriser par l'apprenant.

L'action de formation est modularisée et peut être suivie de façon intégrale ou partielle.

LIEU : CFPPA Rodilhan

SESSIONS : JANVIER/FÉVRIER/MARS **et** NOVEMBRE/DÉCEMBRE

DURÉE : 5 jours - 35 heures

FORMATEUR : Samy SIRE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



VITICULTURE ŒNOLOGIE

VINIFICATION ÉLEVAGE DES VINS

CQP Ouvrier qualifié de l'exploitation viticole Module MC7

Réf. : Viti2

OBJECTIFS

- Participer aux opérations de vinification et d'élevage
- Préparer et entretenir le matériel vinaire avant vinification
- Participer aux opérations de vinification
- Participer aux opérations d'élevage du vin

PRÉ-REQUIS

- Néant, aides cavistes, cavistes, responsables production
- Préparer et entretenir le matériel vinaire avant vinification
- Participer aux opérations de vinification

CONTENU

- Œnologie
- Matières premières
- La vinification traditionnelle
- Macération préfermentaire à chaud, à froid,
- Les vinifications industrielles,
- Les méthodes de débourage
- Compréhension d'un circuit interne de vinification avec tous ses composants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- La réalisation du module s'effectue avec des temps de travaux pratiques à la cave de l'exploitation viticole de l'EPLFPA ou dans des caves viticoles de référence afin d'utiliser du matériel d'œnologie.
- Un carnet de tâches permet d'évaluer en continu les compétences à maîtriser par l'apprenant.
- Démonstration avec suivi d'une installation

LIEU : CFPPA Rodilhan

SESSIONS : AOUT/SEPTEMBRE/OCTOBRE/DÉCEMBRE

DURÉE : 5 jours – 35 heures

FORMATEUR : Samy SIRE, Oenologue

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr





C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



VITICULTURE ŒNOLOGIE

La FILTRATION des VINS sur TERRE et les DÉBOUCHÉES BIO

Réf. : Viti3

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement d'un filtre à terres à infusoires ou kieselguhr
- Élimination des déchets

PRÉ-REQUIS

Néant, aide cavistes, cavistes, responsables production et mise en bouteille

CONTENU

- Les débouchés de la filtration tangentielle

Méthodes pédagogiques :

Démonstration avec installation et mise en œuvre, polycopiés et powerpoint



LIEU : CFPPA Rodilhan

SESSIONS : NOVEMBRE à JUIN

DURÉE : 3 jours – 21 heures

FORMATEUR : Samy SIRE, Oenologue

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



VITICULTURE ŒNOLOGIE

DÉGUSTATION - INITIATION

Réf. : Viti4

OBJECTIFS

- Être capable de reconnaître les principales caractéristiques d'un vin grâce à la dégustation.
- Citer les principales caractéristiques des cépages courants
- Distinguer les principaux effets de l'élevage des vins
- Reconnaître par la dégustation les principaux défauts des vins

Les quatre principaux composants en dégustation

Goût et arômes des cépages régionaux en blanc

Les rosés, goût et arômes et gestion de la vinification

Les rouges, arômes, goûts, vin de garde ou vin de café



CONTENU

- Caractères organoleptiques des cépages courants
- Reconnaître des cépages par la dégustation
- Distinction par la dégustation du mode d'élevage utilisé (couleur, tanins, arômes)
- Période optimale de consommation d'un vin
- Dégustation différentes vinifications en rouge
- Dégustation différentes vinifications en rosé
- Dégustation différentes vinifications en blanc

Dégustation, produits régionaux et nationaux

Exposés powerpoint et autres avec échanges et inscription à un concours de dégustation en mars

LIEU : CFPPA Rodilhan

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 2 jours – 14 heures

FORMATEUR : Samy SIRE, Oenologue

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



VITICULTURE ŒNOLOGIE

DÉGUSTATION - PERFECTIONNEMENT

Réf. : Viti5

OBJECTIFS

- Être capable d'acquérir des points de repère techniques, réglementaires et culturels sur l'influence du terroir d'où est issu un vin
- Être capable de citer les règles contenues dans un décret I.G.P. ou une A.O.P. qui sont en relation avec les caractères gustatifs et le terroir
- Être capable de commenter un vin en mettant en évidence les relations entre le terroir, les cépages et les techniques œnologiques



CONTENU

Les vins de Pays : Décret – ONIVINS

Les AO : Décret – INAO

- Définition d'un terroir : sol - climat,...

Le rôle des facteurs humains : histoire, culturel, choix techniques, notoriété commerciale

- Relations terroir - cépage - vinification - élevage du vin
- Perfectionnement des bases de la dégustation
 - 🔥 Robe
 - 🔥 Arômes
 - 🔥 Caractères en bouche
 - 🔥 Fin de bouche
 - 🔥 Caractères liés à l'élevage et au vieillissement du vin
- Typicité des terroirs et produits locaux : AOP, IGP, VDT, VINS DE CÉPAGES

LIEU : CFPPA Rodilhan

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 2 jours – 14 heures

FORMATEUR : Samy SIRE, Œnologue

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



MARAÎCHAGE

MISE en PLACE de la CULTURE

Réf. : Maraî1

OBJECTIFS

- Réaliser des travaux sur la culture maraichère

CONTENU

- **MISE EN PLACE DES CULTURES** ANNUELLES, PERENNES
- OPERATION SUR LES VEGETAUX
- TECHNIQUES DE CONDUITE DES CULTURES

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : en fonction de la demande

DURÉE : 4 jours – 28 heures

FORMATEUR : François LIAUD

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



MARAÎCHAGE

ENTRETIEN et SURVEILLANCE de la CULTURE

Réf. : Maraî2

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de bases nécessaires à la mise en place de la culture
- Notion de physiologie du jeune plant
- Incidence de la plantation sur le rendement futur
- Mise en place du substrat, des équipements et du plant

CONTENU

- Notion de physiologie du jeune plant
- Incidence de la plantation sur le rendement futur
- Phases de la plantation, moments clés
- Préparation de la serre et du sol
- Mise en place du substrat, des équipements et du plant

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : en fonction de la demande

DURÉE : 4 jours – 28 heures

FORMATEUR : François LIAUD

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



MARAÎCHAGE

RÉALISATION de la RÉCOLTE MANUELLE en RESPECTANT la PLANTE et le FRUIT

Réf. : Maraî3

OBJECTIFS

- Être capable de récolter les légumes dans le respect d'un cahier des charges
- Apports théoriques et techniques expliquant le geste et ses incidences
- Application pratique en situation de travail
- Stades de récolte
- Chantier de récolte
- Organisation

CONTENU

- Apport théoriques et techniques expliquant le geste et ses incidences
- Application pratique en situation de travail
- Stades de récolte
- Notions d'agrégé
- Conséquences et effets des manipulations sur la qualité et la durée de vie du produit
- Chantier de récolte
- Organisation
- Gestuelle

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : MARS/AVRIL (Asperges)
et MAI/JUIN (Abricots-Pêches)
et SEPTEMBRE/OCTOBRE (Pommes-Raisins-Olives)

DURÉE : 3 jours – 21 heures

FORMATEUR : François CAIZERGUES

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



MARAÎCHAGE

TRI et CONDITIONNEMENT

Réf. : Maraî4

OBJECTIFS

- Etre capable de trier et conditionner les fruits et légumes dans le respect d'un cahier des charges
- Apports théoriques et techniques expliquant le geste et ses incidences
- Application pratique en situation de travail

CONTENU

- Tri et manipulation des produits
- Réalisation des opérations
- Réalisation du contrôle de qualité
- Repérage des anomalies

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : en fonction de la demande

DURÉE : 3 jours – 21 heures

FORMATEUR : CFPPA DU GARD

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



MARAÎCHAGE

INTÉGRER la GESTION de la BIODIVERSITÉ dans les PRATIQUES AGRICOLES

Réf. : Maraî5

OBJECTIFS

- Permettre au stagiaire d'intégrer la biodiversité dans ses pratiques professionnelles
- Connaître les grands mécanismes écologiques
- Connaître les espèces sauvages susceptibles d'être préservées au sein de l'exploitation
- Les pratiques permettant de préserver la biodiversité

CONTENU

La biodiversité et les grandes notions de l'écologie

- L'écologie : l'écosystème, le biotope et la biosphère
- Définitions et concepts
- La biodiversité : définition

La faune et la flore de la région :

- Connaissance des principales espèces
- Les grands milieux de vie de la région
- Les espèces remarquables

Les adventices et les auxiliaires :

- Connaître les plantes et les auxiliaires de l'exploitation agricole (pollinisateurs, parasitoïdes...)
- Les équilibres écologiques

Les principales techniques et aménagements favorisant la biodiversité :

- Techniques culturales protectrices de la biodiversité (paillage, traitements naturels, lutte biologique intégrée...)
- Les aménagements favorisant la biodiversité (mures, haies, nichoirs...)

Mise en œuvre technique : cours pratiques

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : JANVIER **et** JUIN

DURÉE : 3 jours – 21 heures

FORMATRICES : Eva ALCANIZ - Hélène LASSERRE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



MARAÎCHAGE

CONDUITE des CULTURES LÉGUMIÈRES en AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Réf. : Maraî6

OBJECTIFS

- Cette formation a pour objectif de donner aux stagiaires une culture de base en agriculture biologique pour la compréhension globale de ce secteur.
- Connaître la réglementation et l'environnement socioprofessionnel de l'agriculture biologique
- Identifier les différents systèmes de production et appréhender l'environnement économique de l'agriculture biologique
- Mettre en œuvre la conduite technique des productions en AB

CONTENU

Connaître la réglementation et l'environnement socio professionnel de l'AB

- Le cahier des charges européen en AB
- Les principaux organismes certificateurs
- Les différents organismes techniques et partenaires pouvant intervenir dans l'AB

Identifier les différents systèmes de production et appréhender l'environnement économique de l'agriculture biologique

- La place de l'AB en Europe, en France et en Région
- Les considérants de l'agriculture biologique
- Les principaux débouchés, les modes de commercialisation envisageables
- Les produits autorisés en AB
- Comparaison de deux exploitations agricoles : l'une biologique et l'autre conventionnelle

Mettre en œuvre la conduite technique des productions en AB

- Raisonner et mettre en œuvre en fonction des objectifs
- Atouts et contraintes de l'atelier
- Gestion des conditions pédoclimatiques
- Les rotations, la préparation du sol et l'amendement (engrais verts et amendement organique)
- Les semis, repiquage, plantation
- Les soins aux cultures et l'irrigation
- La gestion des adventices, maladies et parasites
- La récolte et le stockage
- Le tri, le calibrage, le lavage, le conditionnement

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : AVRIL/MAI **et** SEPTEMBRE

DURÉE : 5 jours – 35 heures

FORMATEURS : Nathalie DE TURCKHEIM – François LIAUD

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



MARAÎCHAGE

CULTURE DE PLANTES AROMATIQUES et MÉDICINALES en AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Réf. : Maraî7

OBJECTIFS

- Cette formation a pour objectif de donner aux stagiaires une culture de base en arboriculture biologique pour la compréhension globale de ce secteur.
- Connaître la réglementation et l'environnement socioprofessionnel de la culture de plantes aromatiques et médicinales biologiques
- Identifier les différents systèmes de production et appréhender l'environnement économique de la culture de plantes aromatiques et médicinales biologiques
- Mettre en œuvre la conduite technique des productions en AB

CONTENU

Connaître la réglementation et l'environnement socio professionnel de l'AB

- Le cahier des charges européen en AB
- Les principaux organismes certificateurs
- Les différents organismes techniques et partenaires pouvant intervenir dans l'AB

Identifier les différents systèmes de production et appréhender l'environnement économique de l'arboriculture biologique

- La place de l'AB en Europe, en France et en Région
- Les considérants de l'agriculture biologique
- Les principaux débouchés, les modes de commercialisation envisageables
- Les produits autorisés en AB

Mettre en œuvre la conduite technique des productions en AB

- Raisonner et mettre en œuvre en fonction des objectifs
- Atouts et contraintes de l'atelier
- Gestion des miellées en fonction des objectifs
- La gestion des adventices, maladies et parasites
- La récolte et le stockage

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : MAI **et** OCTOBRE/NOVEMBRE (12/16/19/23/26 octobre et 14 novembre)

DURÉE : 6 jours – 42 heures

FORMATRICES : Nathalie DE TURCKHEIM – Eva ALCANIZ

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



MACHINISME

Conduite, entretien, maintenance, traction animale

CONDUITE et MAINTENANCE du MATÉRIEL en JARDIN ESPACES VERTS

Réf. : Mac1

OBJECTIFS

- Être capable d'utiliser, d'entretenir, de réagir face aux anomalies
- Manipuler les engins courants (motoculteur, tondeuse, ...)
- Effectuer les principales opérations



CONTENU

Mécanique : présentation moteur : (2 temps, 4 temps)

■ Tronçonneuse

- 🔥 Instruction de sécurité (protection personnelle, équipement de sécurité de la tronçonneuse)
- 🔥 Maintenance et entretien des équipements de coupe
- 🔥 Méthodes de travail : abattage - ébranchage - coupage

■ Tondeuse

- 🔥 Instruction de sécurité (équipement de sécurité de la tondeuse)
- 🔥 Maintenance et entretien
- 🔥 Entretien des équipements de coupe
- 🔥 Méthodes de travail

■ Débroussailleuse

- 🔥 Instruction de sécurité (protection personnelle, équipement de sécurité de la machine)
- 🔥 Maintenance et entretien de l'outil à moteur
- 🔥 Entretien des équipements de coupe
- 🔥 Méthodes de travail : direction de coupe - débroussaillage

■ Motoculteur

- 🔥 Instruction de sécurité
- 🔥 Maintenance et entretien
- 🔥 Méthodes de travail

■ Manipulation du carburant

- 🔥 Essence
- 🔥 Mélange
- 🔥 Huile pour chaîne et huile deux temps.

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 3 jours - 21 heures

FORMATEUR : Alain PEYRE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



MACHINISME

Conduite, entretien, maintenance, traction animale

TRACTEUR : CONDUITE, ATTELAGE, RÉGLAGE - Initiation

Réf. : Mac2

OBJECTIFS

Atteler, conduire et entretenir le tracteur en sécurité

- Connaître l'entretien journalier du tracteur
- Assurer l'attelage de l'ensemble des matériels courants de l'exploitation en sécurité
- Savoir manœuvrer avec une remorque
- Connaître le fonctionnement du relevage (contrôle d'effort - contrôle de position)



CONTENU

- Technologie générale du tracteur (rôle de chaque organe)
- Tableau de bord, dispositif de contrôle de chaque organe
- Technologie du relevage et ses fonctions
- Réglementation concernant la circulation des véhicules agricoles
- Attelage des matériels en sécurité (position de route et de travail)
- Conduite dans diverses situations (routes et parcelles) :
- Manœuvres de la remorque

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 5 jours – 35 heures

FORMATEUR : Alain PEYRE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



MACHINISME

Conduite, entretien, maintenance, traction animale

CONNAÎTRE son TRACTEUR et ADAPTER une CONDUITE ÉCONOMIQUE

Réf. : Mac3

OBJECTIFS

- Maîtriser les caractéristiques techniques de son tracteur, et permettre ainsi d'adapter sa conduite pour réduire la consommation de carburant. Par conséquent, améliorer la performance énergétique de l'exploitation et réduire les rejets en gaz à effet de serre de celle-ci.



CONTENU

Avant propos : Cette journée de formation a lieu après que les participants aient fait passer, la veille, leur engin agricole au banc d'essai moteur. Ceci pour travailler en formation sur les données de leur matériel personnel (Coût du passage au banc à la charge de l'employeur).

- Apport théorique nécessaire à la lecture des courbes de puissance, de couple et de consommation.
- Rappel des principes de base permettant d'adopter une conduite économique d'un tracteur effectuant un travail de traction.
- Évaluation des choix du régime moteur, du rapport à la boîte de vitesse et du rapport à la prise de force par rapport à la consommation.
- Prise en compte des autres paramètres influents sur la consommation de carburant lors de l'utilisation des tracteurs (pneumatiques, glissements, réglages des outils...) et énoncé des conséquences agronomiques de ces choix.
- Réflexion sur la stratégie d'achat du matériel de l'exploitation pour optimiser les charges de mécanisation et de carburants.

Déroulement de la formation :

Matinée : apports théoriques

Après-midi : essais de terrain avec mise en application des notions théoriques : Essais de conduite au champ dans diverses configurations et mesure des consommations de carburant

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 1 jour – 7 heures

FORMATEUR : Laurent ESPASA

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



MACHINISME

Conduite, entretien, maintenance, traction animale

RÉGLAGE des OUTILS en GRANDES CULTURES : Les OUTILS de TRAVAIL du SOL

Réf. : Mac4

OBJECTIFS

- **Optimisation de la conduite et des réglages des matériels de travail du sol et d'épandage**
- Connaître le rôle des différents outils de travail du sol :
 - ♣ Décompacteur
 - ♣ Déchaumeur
 - ♣ Charrue
 - ♣ Outils de préparation
 - ♣ Lit de semence
- Monter et régler un cadre en fonction des besoins
- Maîtriser la conduite sur chantier

CONTENU

- Les matériels de travail du sol (technologie – réglages et utilisation)
- Rappels sur le rôle précis du relevage, gestion de profondeur et patinage (importance de la liaison tracteur outil, stabilité et adhérences)
- Règles de montage d'un cadre
- Conduite du tracteur sur parcelles
- Adaptation du matériel suivant les situations de travail

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 2 jours – 14 heures

FORMATEURS : Laurent ESPASA – Alain PEYRE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



MACHINISME

Conduite, entretien, maintenance, traction animale

RÉGLAGE des OUTILS en GRANDES CULTURES :

Le SEMOIR

Réf. : Mac5

OBJECTIFS

- Permettre à des salariés de réaliser le réglage du semoir en situation professionnelle
- Réaliser, en sécurité, le réglage du semoir

CONTENU

Le candidat est mis en situation afin de lui permettre de comprendre et d'effectuer les réglages, à partir des calculs qu'il aura lui même réalisés.

Le formateur pourra alors vérifier qu'il est capable de réaliser les différentes étapes de la procédure en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

- Rappel des règles de sécurité en situation de travail,
- Rappel des différents matériels à disposition : semoir en ligne, semoir mono-graine,
- En partant d'un rendement espéré, déterminer le nombre de pieds à l'hectare,
- En fonction de se nombre de pieds, déterminer le nombre de graines à semer,
- En fonction de la densité de semis, effectuer les réglages sur le semoir,
- Contrôler à poste fixe la densité souhaitée,
- Effectuer le réglage sur le terrain et contrôler la densité réelle,
- Effectuer l'entretien et le remise du matériel

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 1 jour – 7 heures

FORMATEUR : Alain PEYRE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



MACHINISME

Conduite, entretien, maintenance, traction animale

RÉGLAGE des OUTILS en GRANDES CULTURES : L'ÉPANDEUR à ENGRAIS

Réf. : Mac6

OBJECTIFS

- Permettre à des salariés de réaliser le réglage de l'épandeur d'engrais en situation professionnelle
- Réaliser, en sécurité, le réglage de l'épandeur d'engrais

CONTENU

Le candidat est mis en situation afin de lui permettre de comprendre et d'effectuer les réglages, à partir des calculs qu'il aura lui même réalisés.
Le formateur pourra alors vérifier qu'il est capable de réaliser les différentes étapes de la procédure en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

- Rappel des règles de sécurité en situation de travail,
- Déterminer la quantité de produit commercial à épandre en fonction des unités souhaitées,
- Mettre en œuvre l'épandeur d'engrais,
- Effectuer, en respectant les règles de sécurité : les préréglages du matériel, le contrôle de débit de l'appareil à poste fixe,
- Contrôler l'uniformité d'épandage de l'appareil pour modifier, éventuellement, la distance entre 2 passages et/ou modifier le point de chute de l'engrais sur les disques d'épandage,
- Effectuer l'entretien et le remisage du matériel

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 1 jour – 7 heures

FORMATEUR : Alain PEYRE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



MACHINISME

Conduite, entretien, maintenance, traction animale

SOUDEURE Niveau I

Réf. : Mac7

OBJECTIFS

Connaître les caractéristiques des différents métaux pour être capable de les assembler par des soudures de bonne qualité

- Reconnaître les différents métaux assemblables
- Utiliser un poste à souder
- Mettre en œuvre les différentes techniques de soudage
- Réaliser des soudures simples en quantité

CONTENU

- Classification des métaux
 - 🔥 Fonte et acier
 - 🔥 Les métaux soudables et non soudables

- Les différents postes à souder
 - 🔥 Autogène
 - 🔥 Différents courants de soudage
 - 🔥 Classification des électrodes enrobées
 - 🔥 Choix de l'électrode et intensité de soudage

- Les différentes techniques de soudage
 - 🔥 Rechargement (passe étroite et large)
 - 🔥 Soudage de pièces bord à bord
 - 🔥 Soudage de pièces à angle intérieur et extérieur
 - 🔥 Soudage en corniches et à clin
 - 🔥 Technique de soudage en montant, en descendant, au plafond
 - 🔥 Redresser un profilé
 - 🔥 Réaliser une coupe



LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 5 jours – 35 heures

FORMATEUR : Olivier ALLEMAN

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



MACHINISME

Conduite, entretien, maintenance, traction animale

SOUDURE Niveau II

Réf. : Mac8

OBJECTIFS

Permettre à des salariés pratiquant le soudage de se perfectionner sur acier au carbone et inox, en toutes positions

- Réaliser dans de bonnes conditions des soudures complexes



CONTENU

- Les différents métaux
- Choix des électrodes en fonction des matériaux
- Souder l'inox
- Régler la poste à souder
- Soudage toutes positions
- Soudage tôles fines et tubes

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 4 jours – 28 heures

FORMATEUR : Olivier ALLEMAN

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



MACHINISME

Conduite, entretien, maintenance, traction animale

GESTION et ORGANISATION de l'ATELIER

Réf. : Mac9

OBJECTIFS

Savoir organiser et gérer son atelier et ses matériels

- Organiser spatialement un atelier
- Connaître la réglementation
- Gérer les matériels et les matériaux

CONTENU

- Réaliser un inventaire des matériels et les gérer
- Réaliser un inventaire des matériaux et des produits et les gérer
- Organiser un sens de travail ou de circulation
- Organiser spatialement la mise en place des outils
- Le stockage des produits : réglementation
- Sécurité de l'atelier
- Réaliser un plan de l'atelier
- Réaliser des outils de gestion des matériels et des matériaux

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 1 jour – 7 heures

FORMATEUR : Laurent ESPASA

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



MACHINISME

Conduite, entretien, maintenance, traction animale

TRACTION ANIMALE

Réf. : Mac10

OBJECTIFS

- Cette formation a pour objectif de donner aux stagiaires une approche de base en traction animale pour la compréhension globale de cette activité
- Connaître la réglementation concernant la détention d'équidés
- Approche de l'animal de trait
- Harnachement et liaison cheval / outil.

CONTENU

Connaître la réglementation concernant la détention d'équidés

- Puçage et identification
- Parcage des équidés
- Vaccinations
- CAPTAV

Approche de l'animal de trait

- Gestion d'un équidé en parc en box
- Manipulation
- Soins, pansage, entretien des sabots
- Alimentation

Harnachement et liaison cheval / outil

- Les différents éléments constituant l'harnachement :
 - 🔥 Pour le travail agricole, le transport de personnes
 - 🔥 Réglage de l'harnachement
 - 🔥 Présentation de trois liaisons cheval-outils (leurs avantages et inconvénients)

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : MAI **et** OCTOBRE

DURÉE : 5 jours – 35 heures

HORAIRES : 08h30/12h30 - 13h30/16h30

FORMATEUR : François CAIZERGUES

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

LUTTE contre les PRINCIPAUX RAVAGEURS, MALADIES et ADVENTICES

Réf. : Phyto1

OBJECTIFS

- Être capable de lutter contre les ennemis des plantes dans le respect de la santé des personnes et de L'environnement
- Être capable de reconnaître les principaux dégâts et symptômes
- Être capable de lutter contre les adversités liées aux plantes
- Être capable d'appliquer les produits antiparasitaires dans les meilleures conditions d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement
- Être capable d'identifier les principaux ennemis des cultures ornementales
- Être capable de connaître les produits antiparasitaires
- Être capable de connaître l'usage, les précautions d'emploi d'un produit de traitement

CONTENU

- Identifier les principaux symptômes et dégâts / Comment identifier un champignon, un ravageur ?
 - 🔥 Diagnostics / Eléments de biologie, ravageurs, maladies/ Travaux dirigés avec échantillons
- Identifier les principales adventices
 - 🔥 Eléments de biologie : annuelles, vivaces, graminées, dicotylédones/ Travaux dirigés avec échantillons
- Les différentes méthodes de lutte contre les parasites et ravageurs / Connaître les produits phytosanitaires
 - Comment traiter et avec quoi ?
 - 🔥 Qu'est ce qu'un produit phytosanitaire ? Définition/Formulation/Autorisation de vente
 - 🔥 Les désherbants (herbicide)/ Fongicides/insecticides : Définition/Les propriétés/Mode d'action
- Les méthodes de lutte alternative à la lutte chimique
 - 🔥 Travaux dirigés
 - 🔥 Etre capable de chercher une information sur l'index phytosanitaire/Utilisation d'un index phytosanitaire
- Connaître l'usage, les précautions d'emploi d'un produit de traitement
- Savoir lire une étiquette
 - 🔥 Les propriétés physico-chimiques, toxicologiques/Les phrases de risque et prudence
- Pourquoi doit-on se protéger ?
 - 🔥 Les précautions à prendre lors du traitement : Remplissage de la cuve, du pulvérisateur/Après le traitement
 - 🔥 Comment et avec quoi se protéger ?
- Quels sont les risques pour l'environnement ? L'eau/La faune : mammifères – oiseaux.../Les auxiliaires : la faune utile
- Que faire des emballages ? Gestion des emballages/Nettoyer des emballages vides
- Rappel des nouvelles dispositions relatives à l'utilisation des produits : limitation des pollutions ponctuelles/problématique de ZNT

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : en cours d'organisation

DURÉE : 2 jours - 14 heures

FORMATEUR : David JARDIN, Formateur, coordinateur de formation au CFPPA du Gard depuis 2001, Formateur en technique et réglementation pour le DAPA, référent Certiphyto

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

LUTTE contre le CHARANÇON ROUGE du PALMIER

Réf. : Phyto2

L'arrêté du 21 juillet 2010 relatif à la lutte contre *Rhynchophorus ferrugineus* rend la lutte contre le charançon rouge du palmier obligatoire dans l'ensemble du pays **et doit être menée par des professionnels formés et habilités.**



Dès la confirmation officielle d'un foyer, un périmètre de lutte est établi par arrêté préfectoral.

- Les foyers doivent alors être éradiqués (abattage ou assainissement + traitements phytosanitaires)
- Des traitements préventifs chimiques ou biologiques (nématodes) doivent être effectués dans la zone contaminée
- Une surveillance régulière des palmiers est rendue obligatoire
- Les lieux de stockage, de production et de mise en vente sont également concernés par certaines mesures
- Les différentes opérations (abattage, traitements, surveillance...) ne peuvent être réalisées que par des professionnels ayant suivi une formation spécifique sur cette thématique

Pour plus d'informations à ce sujet : <http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr>

OBJECTIF :

- Recherche de la maîtrise technique de la lutte contre le charançon rouge du palmier dans le respect de la réglementation
- Obtenir par une formation dispensée par **un centre de formation agréé** par les services de la DRAAF, l'habilitation nécessaire pour la mise en œuvre des moyens de lutte.

CONTENU

- Les spécificités morphologiques, anatomiques et de développement des palmiers ainsi que des espèces sensibles au charançon rouge
- La bio-écologie du charançon rouge du palmier
- Le fonctionnement du piégeage olfactif et l'utilisation des pièges
- La stratégie intégrée d'éradication du ravageur et les principes de la lutte intégrée appliquée à son éradication
- Les textes réglementaires
- Communiquer autour des objectifs de la lutte collective vis-à-vis des partenaires et clients
- Les obligations réglementaires sur la surveillance des palmiers
- Reconnaître les symptômes observables depuis le sol
- Réaliser une fenêtre d'inspection et rechercher des symptômes visuels à leur niveau
- Adapter la stratégie de lutte à la gravité de l'infestation
- Assainir un palmier infesté et éradiquer le foyer (avec ou sans destruction du palmier)
- Les différents moyens d'application des produits de traitement et leur cadre réglementaire.
- Appliquer le traitement chimique insecticide autorisé.
- Appliquer le traitement biologique autorisé.

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 2 jours - 14 heures

FORMATEUR : David JARDIN, Formateur, coordinateur de formation au CFPPA du Gard depuis 2001, Formateur en technique et réglementation pour le DAPA, référent Certiphyto

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Certificat Individuel dit «CERTIPHYTO» - Généralités

A-PERSONNELS DES ENTREPRISES SOUMISES A AGRÈMENT

1-Distributeurs et applicateur en prestation de service

Dans ce paragraphe, le terme distributeur s'entend comme **distributeur à l'utilisateur final**. L'entreprise où exerce le salarié est soumise à agrément. Des certificats individuels dits « DAPA » peuvent être délivrés jusqu'au 31 décembre 2011. Les certificats reconnus comme certificat individuel dans le cadre de la délivrance de l'agrément durant la période transitoire ou de la certification de l'entreprise par un organisme certificateur sont les suivants :

- le certificat individuel dit « DAPA »,
- le certiphyto 2009 - 2010, délivré conformément au décret n° 2009-1619 du 18 décembre 2009 relatif à la création, à titre expérimental, du certificat « certiphyto 2009-2010 », pour la catégorie « délivrance, distribution, vente de produits phytopharmaceutiques »,
- le certificat individuel délivré selon le nouveau dispositif, dans la catégorie correspondant au domaine à l'activité du certifié et du niveau correspondant aux missions exercées dans l'entreprise.

Ils sont reconnus valables jusqu'à leur date de fin d'échéance. Ils ne sont exigibles, en terme de contrôle, que pour une personne sur 10 concernées par l'activité jusqu'au 1er octobre 2013. Le certificat individuel doit être en adéquation avec les actions exercées par son titulaire dans l'entreprise.

A compter du 1er octobre 2013, tout le personnel exerçant une activité de distribution ou d'application en prestation de service doit détenir un certificat individuel valide correspondant à ses activités.

B-UTILISATEURS PROFESSIONNELS EN COMPTE PROPRE

2-Cas des exploitants agricoles : Sont reconnus comme certificat individuel pour les exploitants agricoles :

- le certiphyto 2009 - 2010, délivré conformément au décret n° 2009-1619 du 18 décembre 2009 relatif à la création, à titre expérimental, du certificat « certiphyto 2009-2010 » dans la catégorie « usage agricole des produits phytopharmaceutiques » ;
- le certificat individuel délivré selon le nouveau dispositif pour la catégorie « décideur en exploitation agricole ».

Les certificats sont exigibles à compter du 1er octobre 2014. Ils sont nécessaires pour l'achat de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel (cf. V.B).

3-Cas des autres utilisateurs professionnels en compte propre

Cette catégorie concerne principalement les personnels des collectivités territoriales et des sociétés autoroutières et ferroviaires, qui utilisent des produits phytopharmaceutiques, à usage professionnel ou non professionnel, pour leur propre compte.

Sont reconnus comme certificat individuel pour les utilisateurs professionnels en compte propre, hors exploitants agricoles :

- le certificat individuel dit « DAPA »,
- le certiphyto 2009 - 2010, délivré conformément au décret n° 2009-1619 du 18 décembre 2009 relatif à la création, à titre expérimental, du certificat « certiphyto 2009-2010 » dans la catégorie « usage non agricole des produits phytopharmaceutiques »,
- le certificat individuel délivré selon le nouveau dispositif pour la catégorie « travaux et services ».

Les certificats sont exigibles à compter du 1er octobre 2014.

Plus de précisions : <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> et <http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/La-certification-individuelle>

Le CFPPA est habilité à dispenser formations et tests préparant à l'obtention de certificats individuels pour les activités suivantes : Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques, Catégories :

- Décideur d'exploitation agricole
- Opérateur d'exploitation agricole
- Décideur en travaux et services
- Opérateur en travaux et services

Quatre parcours sont possibles pour obtenir ce certificat individuel :

- Une voie d'accès (A), au vu d'un diplôme ou titre au moins égal au niveau IV, inscrit au répertoire national des certifications professionnelles et obtenu au cours des cinq années précédant la date de la demande
- Une voie d'accès (B), par test (QCM) non lié à une formation : le candidat obtient ou n'obtient pas le certificat
- Une voie d'accès (C), comprenant formation et test (QCM) sur une journée. Les candidats participent à une session de formation et passent ensuite un test. Cette voie conduit, selon les résultats du positionnement à la délivrance du certificat ou à la prescription d'une formation complémentaire d'une journée
- Une voie d'accès (D), comprenant une formation sur deux jours ou trois jours selon le certificat, sans test

Le CFPPA assure les parcours B, C et D (détails page suivante)

**Le CFPPA organise tout au long de l'année des sessions de formation.
Pour s'inscrire, contactez impérativement le CFPPA**



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Certificat Individuel dit «CERTIPHYTO» - CONTENU FORMATION

Réf. : Phyto3

Voies certificatives	Thèmes	Exploitations agricoles		Travaux et services	
		Décideur	Opérateur	Décideur	Opérateur
Voie D <i>Formation</i>	Réglementation : 01-Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018 02-Définition des produits phytopharmaceutiques 03-Produits autorisés et produits illégaux, autorisation de mise sur le marché 04-Réglementation du transport et du stockage 05-Utilisation des produits 06-Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur, responsabilité vis-à-vis des tiers 07-Consignation de toute utilisation des pesticides	3h00	2h00	5h00	2h00
	Santé 01-Dangerosité des produits 02-Situations d'exposition aux dangers 03-Catégories de populations sensibles 04-Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains 05-Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers 06-Principales mesures de prévention 07-Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte 08-Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers 09-Principales consignes et réglementation 10-Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident 11-Principaux symptômes d'empoisonnement 12-Conduite à tenir en cas d'accident	4h00	5h00	4h00	5h00
	Environnement 01-Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination 02-Prévention des risques, Zonage 03-Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement 04-Traçabilité tout au long du processus	3h00	3h00	5h00	5h00
	Alternatives 01-Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels 02-Techniques de lutte intégrée 03-Systèmes réduisant les risques de bioagressions et permettant de limiter l'utilisation des PP 04-Choix d'espèces résistantes ou adaptées à l'environnement 05-Contrôle cultural 06-Systèmes de production intégrés 07-Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques, raisonnement des interventions, choix des produits, adaptation des doses 08-Évaluation comparative de l'utilisation des PP et techniques alternatives	4h00	4h00	7h00	2h00
	Durée	14h 2 jours	14h 2 jours	21h 3 jours	14h 2 jours
Voie B	Test uniquement				

LIEU : CFPPA de Rodilhan ou en site entreprise suivant besoins

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

FORMATEUR : David JARDIN, Formateur, coordinateur de formation au CFPPA du Gard depuis 2001, Formateur en technique et réglementation pour le DAPA, référent Certiphyto

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

TRACTORISTE PHYTOSANITAIRE

Pulvérisateur : entretien, réglage et utilisation

Réf. : Phyto4

OBJECTIFS

- Réaliser l'entretien, les réglages et les opérations permettant d'optimiser la pulvérisation

Principaux objectifs évaluable

- Régler et utiliser un appareil de traitement
- Préparer les produits de traitement

CONTENU

- Description et fonctionnement
- Différents types de pulvérisateurs : les trois modes de pulvérisation :
 - 🔥 Jet protégé
 - 🔥 Jet porté
 - 🔥 Pneumatique
- Les buses et leurs utilisations
- Réglage – Étalonnage :
 - 🔥 Mesurer la vitesse d'un tracteur
 - 🔥 Contrôler la prise de force
 - 🔥 Choisir un volume/ha
 - 🔥 Calculer le débit
 - 🔥 Régler le débit
 - 🔥 Contrôler le débit
- Préparation d'une bouillie
- Sécurité – Protection de l'environnement
- Entretien du pulvérisateur

LIEU : Notre formateur dispense cette formation sur site entreprise

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 2 jours - 14 heures

FORMATEUR : Alain PEYRE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



TRAVAUX FORESTIERS

L'ABATTAGE en SÉCURITÉ

Réf. : For1

OBJECTIFS : Utiliser la tronçonneuse en toute sécurité lors de chantiers d'abattage

- Mettre en marche le matériel
- Effectuer le tronçonnage : préparer l'abattage, réaliser l'abattage, provoquer la chute de l'arbre, effectuer le façonnage d'arbres, façonner un houppier
- Ranger la tronçonneuse

CONTENU

METTRE EN MARCHÉ LE MATÉRIEL

- Appréciation des éléments de sécurité avant démarrage : la chaîne, le guide...
- Contrôle des niveaux de carburant et lubrifiant
- Mise en marche en justifiant une prise en main et une posture en sécurité



EFFECTUER LE TRONÇONNAGE

- Tronçonnage en toute sécurité : réalisation de tronçonnages en prenant en compte :
 - 🔥 La tenue de la tronçonneuse : économie de l'effort, positionnement du corps...
 - 🔥 La mise en sécurité : machine, environnement matériel et humain, équipements de protection individuels...
- Préparer l'abattage :
 - 🔥 Repérage d'un arbre : prise en compte de l'environnement proche, appréciation de l'encombrement...
 - 🔥 Description de la végétation proche et présentation des éléments pouvant présenter un risque
 - 🔥 Estimation de la hauteur et du volume dans le but de prévoir la surface nécessaire au sol
 - 🔥 Localiser l'emplacement d'abattage, direction d'abattage, évaluation des risques
 - 🔥 Aménager la zone de travail : dégagement de l'emplacement, préparation de l'arbre, mise en place d'une zone de retraite
 - 🔥 Dégagement de la végétation environnante conformément à la prévision d'abattage (direction, encombrement...), exécution des travaux en sécurité
- Réaliser l'abattage :
 - 🔥 Réaliser l'entaille d'abattage : A partir d'un arbre à abattre, réalisation en sécurité de l'entaille, respect de la méthode de travail, positionnement de l'entaille en rapport à la chute, du niveau et largeur de l'entaille...
 - 🔥 Tronçonnage en sécurité : port des équipements de protection individuelle, position respectant les règles de sécurité et d'économie de l'effort...
 - 🔥 Réaliser le trait d'abattage : tronçonnage en sécurité : port des équipements de protection individuelle, position respectant les règles de sécurité et d'économie de l'effort...
 - 🔥 Sciage du trait d'abattage dans le respect de la méthode de travail : hauteur, épaulement, charnière d'abattage, placement d'un levier ou de coins...
- Provoquer la chute de l'arbre
 - 🔥 Vérification de la sécurité mise en place : distance de personnes à proximité du chantier, éloignement des matériels, chemins de fuite...
 - 🔥 Utilisation d'un levier d'abattage, positionnement du levier, position respectant les règles de sécurité et d'économie de l'effort, qualité de l'effort dans l'action
- Effectuer le façonnage d'arbres
 - 🔥 Coupe des branches latérales : tronçonnage en sécurité, port des équipements de protection individuelle, position respectant les règles d'économie de l'effort et de sécurité...
 - 🔥 Qualité de la coupe : positionnement de la coupe par rapport au tronc, netteté de la coupe, préservation du tronc...
- Façonner un houppier
 - 🔥 Coupe des branches du houppier : tronçonnage en sécurité : port des équipements de protection individuelle, position respectant les règles de sécurité et d'économie de l'effort...

RANGER LA TRONÇONNEUSE : Mise en sécurité de la machine à l'arrêt : interrupteur, guide de protection de la chaîne, positionnement, lieu...

LIEU : CFPPA d'Alès et suivant la demande

SESSIONS : JANVIER **et** DÉCEMBRE

DURÉE : 3 jours – 21 heures

FORMATEUR : Benoît LLORENS

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



TRAVAUX FORESTIERS

ENTRETIEN du PETIT MATÉRIEL FORESTIER

Réf. : For2

OBJECTIFS

- Réaliser les réglages usuels de la tronçonneuse en situation de travail
- Effectuer les réglages élémentaires du moteur
- Réaliser les réglages d'une chaîne de tronçonneuse
- Alimenter la tronçonneuse en mélange de carburant et en lubrifiant de chaîne
- Effectuer l'entretien courant de la tronçonneuse en atelier
- Entretenir le moteur
- Réaliser l'affûtage d'une chaîne
- Réaliser l'entretien du guide



CONTENU

1 : Réaliser les réglages usuels de la tronçonneuse en situation de travail

- Effectuer les réglages élémentaires du moteur :
 - 🔥 A partir d'un moteur présentant un dysfonctionnement lié à la carburation et/ou à l'allumage, analyse de la situation à partir d'éléments visuels ou auditifs, diagnostic, explication de l'opération à réaliser et du résultat obtenu
- Réaliser les réglages d'une chaîne de tronçonneuse :
 - 🔥 Affûtage et ajustement de la chaîne sur le guide. Contrôle et commentaires sur l'état d'une chaîne et du guide
 - 🔥 Intervention sur la chaîne : affûtage, changement... et sur le guide : retournement, changement...
 - 🔥 Mise en place d'une chaîne de tronçonneuse, positionnement du guide, tension de chaîne, lubrification, protection de la chaîne...
 - 🔥 Respect des consignes de sécurité
- Alimenter la tronçonneuse en mélange de carburant et en lubrifiant de chaîne
 - 🔥 Alimentation de la tronçonneuse en carburant et en lubrifiant : justification du choix des carburants et huile, réalisation du mélange, stockage du mélange en sécurité
 - 🔥 Dysfonctionnement du moteur lié à la carburation ou l'allumage

2 : Effectuer l'entretien courant de la tronçonneuse en atelier

- Entretenir le moteur :
 - 🔥 Nettoyage du filtre à air : dépoussiérage du filtre avec l'utilisation d'équipements et produits appropriés
 - 🔥 Contrôle de la bougie : couleur, écartement, usure...
 - 🔥 Réglage du moteur : réglage simple à partir des vis de réglages accessibles de l'extérieur du moteur
- Réaliser l'affûtage d'une chaîne :
 - 🔥 Affûtage de la chaîne (en atelier, réalisation d'un affûtage de chaîne, utilisation d'installation ou d'équipement : choix d'une lime, affûtage...
- Réaliser l'entretien du guide :
 - 🔥 Entretien du guide (en atelier, analyse de l'état du guide, retournement, ébavurage, propreté...)
 - 🔥 Vérification du fonctionnement (circulation de la chaîne dans la gorge, lubrification...)

LIEU : CFPPA d'Alès et suivant la demande

SESSIONS : JANVIER **et** DÉCEMBRE

DURÉE : 2 jours – 14 heures

FORMATEUR : Benoît LLORENS

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



COMMERCIALISATION

La VENTE en CIRCUI COURT

Réf. : Com1

OBJECTIFS

- Acquérir les principales techniques de vente directe
- Améliorer la pratique de l'accueil de la clientèle dans son entreprise
- Fidéliser sa clientèle
- Construire un argumentaire de vente
- Acquérir les techniques de base de négociation commerciale

CONTENU

Les différents circuits de vente directe (jour 1)

- Identifier les différents circuits de vente directe (marchés de plein vent, vente sur le domaine, vente en paniers, AMAP, boutiques de producteurs, VPC, négociation directe avec les grossistes et la GMS)
- Réglementation de la vente directe en fonction des différentes productions :
- Atouts et contraintes de chaque circuit

Notions de marketing (jour 2)

- Qu'est ce que le marketing, à quoi ça sert ? : Les 4 P - Le marketing mix - Le packaging

Positionner son produit agricole (jour 2)

- Quelle est l'évolution du marché pour mon produit ?
- Quelles sont les attentes des consommateurs ?
- Quels sont les atouts de mon produit ?
- Comment construire un argumentaire de vente ?

Faire de la communication autour de son produit (jour 3)

- Comment communiquer avec quels outils : La plaquette - Le site internet - La publicité

Accueillir les clients et vendre (jour 3)

- Connaître son produit
- Pratiquer l'écoute active : Reformuler, argumenter et poser les bonnes questions.
- Quelques notions de PNL et utilisation lors d'une vente
- Savoir anticiper les réponses négatives et les désamorcer
- Prendre conscience que l'on donne la première image de l'entreprise : La présentation, la posture/Le ton de la voix/Le sourire au téléphone
- Savoir préparer un message d'accueil
- Savoir bâtir un argumentaire commercial
- Savoir argumenter lors de la vente
- Construction et gestion de son portefeuille client
- Connaître sa clientèle potentielle pour son ou ses produits
- Jeux de rôle

Construire un projet de commercialisation (jour 4)

LIEU : CFPPA de Rodilhan ou autres sites

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 3 jours – 21 heures

FORMATEUR : CFPPA du GARD

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



COMMERCIALISATION

DÉVELOPPER un PROJET OENOTOURLISTIQUE

Réf. : Com2

OBJECTIFS

- Savoir ce que l'œnotourisme peut apporter à l'activité d'un vigneron,
- Décider s'il est intéressant pour le vigneron de ce lancer dans un tel projet,
- Déterminer quelles sont les démarches à entreprendre pour démarrer un projet d'œnotourisme

La formation sera considérée comme réussie si, à la fin de la formation, les participants sont capables de répondre aux questions suivantes :

- Avez-vous tous les éléments nécessaires pour prendre une décision concernant un éventuel projet d'œnotourisme ? Si non, savez-vous où les trouver ?
- Quelle est votre décision ?
- En cas de réponse positive, quelles sont les prochaines étapes que vous envisagez ? Quelles sont les prochaines actions planifiées ? (Avec évaluation du réalisme du projet)

CONTENU

Présentation de l'œnotourisme

- Qu'est ce que l'œnotourisme
- État des lieux
- Perspectives

Les intervenants de l'œnotourisme

- les intervenants institutionnels et leur rôle
- Les intervenants privés et leur rôle
- Les aides et comment les obtenir

La démarche de projet

- l'idée et le contexte
- les objectifs
- le temps l'énergie et les autres ressources nécessaires
- les acteurs,
- la démarche,
- les outils de pilotage

Le marketing du tourisme

- Le produit : comment élaborer un produit œnotouristique
- Le prix : quel prix vendre la prestation
- La communication : comment le faire connaître
- La distribution : par quels intermédiaires passer

La check-list du projet œnotouristique

- le document pour avancer dans son projet

LIEU : CFPPA de Rodilhan, CFPPA de Bagnols sur cèze, CFPPA de Vauvert

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 3 jours – 21 heures

FORMATEUR : CFPPA du GARD

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



COMMERCIALISATION

TECHNIQUES de VENTE - Initiation

Réf. : Com3

OBJECTIFS

- Être capable de parler de ses produits dans le cadre d'un entretien de vente dans les principales situations commerciales
- Connaître les tendances du marché
- Acquérir des techniques de ventes

CONTENU

Jour 1 et 2

Rappels de communication/Les techniques de vente : généralités

- Les outils
- De la fiche technique à l'argumentaire commercial
- Le fichier client
- La gestion du cycle de vente

Les techniques de vente en prospection

- Les outils de prospection
- La vente au téléphone

Les techniques de vente sur l'exploitation

- L'accueil
- L'argumentation pour les particuliers
- Les ventes complémentaires
- La prise de congé
- La fidélisation

La gestion du fichier clientèle

Jour 3 et 4

Les techniques de vente aux grossistes

- La prise de rendez-vous
- L'approche directe
- La phrase d'accroche
- L'argumentation face à un professionnel
- La conclusion de la vente
- Le recouvrement

Les techniques de vente en grande distribution

- Prendre un rendez-vous avec une centrale d'achat
- Le référencement en direct
- Les techniques de négociation

Les techniques de vente sur une foire ou un salon

- Attirer l'attention des visiteurs
- Gérer les flux de clientèle

Les techniques de vente en animation

- Animer chez un caviste
- Animer en grande distribution et en foire au vin
- **Mise en pratique**

LIEU : CFPPA de Rodilhan, CFPPA de Bagnols sur cèze

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 4 jours – 28 heures

FORMATEUR : CFPPA du GARD

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



COMMERCIALISATION

TECHNIQUES de VENTE - Perfectionnement

Réf. : Com4

OBJECTIFS

- Connaître les principales techniques du marketing
- Savoir positionner son produit
- Savoir-faire une politique publicitaire efficace
- Savoir faire une politique client efficace
- Savoir monter un plan d'action commerciale

CONTENU

Jour 1

- Notions de marketing : les 4 P - Le marketing mix - Le packaging
- Comprendre son produit, identifier sa cible clientèle, se positionner
- Connaître le marché pour son ou ses produits
- Analyser sa gamme de produits par segment de marché
- Sélection des produits en fonction des objectifs : produits stratégiques et tactiques
- Identifier les marchés porteurs
- Réaliser un argumentaire commercial, savoir qualifier son produit
- Choix et répartition des moyens (vente-publicité promotion) : différents supports de publicité - Canaux de communication - Moyens de promotion

Jour 2 et 3

- Choisir les clients en fonction du produit ou du service à vendre
- Savoir fixer des objectifs de croissance et de vente réalistes en fonction du marché, de sa force de vente et de sa clientèle
- Les objectifs commerciaux : C.A., volumes, marge
- Bâtir un plan d'actions : planifier les actions - Définir les éléments du marketing mix - Définir le calendrier des actions commerciales - Définir le budget, la politique tarifaire - Définition des promotions et de la publicité de consommateurs, distributeurs, animation des vendeurs
- Prévision des ventes et compte d'exploitation prévisionnel par produit, secteur, clientèle...
- Suivre et évaluer les actions par la mise en place de tableaux de suivi.
- Suivre l'évolution de la marge brute
- La politique de vente : adéquation des moyens à la stratégie initiale
- Répartir les rôles et tâches.
- Mise en pratique

LIEU : CFPPA de Rodilhan, CFPPA de Bagnols sur cèze

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 3 jours – 21 heures

FORMATEUR : CFPPA du GARD

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



BUREAUTIQUE-INFORMATIQUE

MAÎTRISER les PRINCIPAUX OUTILS BUREAUTIQUES/INTERNET **Parcours individualisé en entrée et sortie permanente** *Réf. : Burotic1*

OBJECTIFS : Permettre aux salariés de maîtriser les différents logiciels bureautiques (Pack Office de Microsoft ou de la suite OpenOffice) et d'utiliser efficacement Internet. Suite à un positionnement, un contenu individuel est proposé à chaque stagiaire en fonction de ses acquis et de ses objectifs

CONTENU : Après un entretien téléphonique et une prise de rendez-vous, en début de cursus chaque stagiaire est positionné afin de déterminer le contenu et le calendrier de sa formation par un entretien individuel afin d'identifier son expérience et ses acquis antérieurs, par une mise en situation réelle sur un ordinateur : exercices pratiques, QCM ou encore par une identification de ses besoins spécifiques.

En fonction de l'environnement professionnel du stagiaire, il aura la possibilité de travailler soit sur le pack Office de Microsoft (versions 2000 – 2003 ou 2007 – 2010) soit sur la suite bureautique OpenOffice

Le système d'exploitation (Windows)

- Le bureau Windows : les icônes, les fenêtres, le panneau de configuration,...
- Gérer les fichiers et les dossiers, sauvegarder ses données
- Les utilitaires : défragmentation, nettoyage de disque

Initiation traitement de texte (Word ou Writer)

- Saisie, mise en forme et mise en page
- Tableaux : insérer, fusionner et fractionner, uniformiser, ...
- Images : luminosité et contraste, rogner, habillage

Perfectionnement traitement de texte (Word ou Writer)

- Publipostage
- Gestion de documents longs
- Réalisation de documents promotionnels : brochures, affiches, flyers...

Initiation tableur (Excel ou Calc)

- Les formules de calcul
- La gestion des feuilles de calcul
- Les graphiques

Perfectionnement tableur (Excel ou Calc)

- Fonctions avancées : si, recherche, ...
- Gestion des listes : tri, filtre, tableau croisé dynamique
- Macros commandes

Présentation Assistée par Ordinateur (PowerPoint ou Impress)

- Créer les objets dans les diapositives (texte, images, tableaux, ...)
- Animer les objets et utiliser le masque de diapositive
- Gérer les transitions et le diaporama

Publication Assistée par Ordinateur (Publisher)

- Créer et modifier une composition : brochures, affiches, cartes de visite, ...
- Utiliser les différents objets graphiques et les bibliothèques de présentation
- Effectuer des liaisons avec des données externes

Système de Gestion de Bases de Données (Access)

- Analyser les données et concevoir la base
- Créer les tables, les formulaires, les états
- Maîtriser les requêtes : champs de calculs, requêtes paramètres et action

Internet et la messagerie

- Naviguer sur Internet et rechercher des informations
- Le courrier électronique : envoyer des pièces jointes, gérer son carnet d'adresses
- La protection de son ordinateur : antivirus, pare feu, anti spam...

LIEU : APP de Beaucaire, de Vauvert – CFPPA de Bagnols sur Cèze et de Rodilhan

SESSION : OCTOBRE : Entrée et sortie permanente

DURÉE : En fonction du parcours de chaque stagiaire

FORMATEURS : Sylvie TRINQUIER - Isabelle SAUVAGE – David CLAPIER

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



BUREAUTIQUE-INFORMATIQUE

TELEPAC Réf. : Burotic2

OBJECTIFS

- **Former** les agriculteurs bénéficiaires de la PAC à utiliser TELEPAC de manière autonome
- **Généraliser** l'utilisation de TELEPAC par informatique

CONTENU

- **La cartographie de l'exploitation**
 - 🔥 Localisation des îlots
 - 🔥 Localisation et identification des parcelles
- **Déclaration de surfaces**
 - 🔥 Déclaration des cultures
 - 🔥 Demandes d'aides liées aux surfaces exploitées
- **Identification et engagements du demandeur**
 - 🔥 Coordonnées et informations générales
 - 🔥 Formulaire



PRÉ - REQUIS

- Aucune capacité spécifique requise en informatique. Formation individualisée.
- Possibilité d'initiation à la maîtrise de l'outil informatique durant une journée, préalable à la formation à l'utilisation du logiciel TELEPAC pour les personnes ne maîtrisant pas l'outil informatique.

LIEU : CFPPA de Rodilhan, Bagnols

SESSIONS : Avril/Mai

DURÉE : 1 à 2 jours – 7 à 14 heures

1er jour : 7h Initiation à la maîtrise de l'outil informatique pour ceux qui en ressentiraient la nécessité, préalable à la formation Telepac

2ème jour : 7h Formation à l'utilisation du logiciel TELEPAC

HORAIRES : 08h30/12h30 - 13h30/16h30

FORMATEURS : David CLAPIER, Isabelle SAUVAGE

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



COMPTABILITÉ/GESTION

Comptabilité : Principes de base

Parcours individualisé en entrée et sortie permanente

Réf. : ComptaGest1

OBJECTIFS

Permettre aux salariés de comprendre le fonctionnement de la comptabilité en partie double afin de porter un diagnostic sur les résultats passés, la situation actuelle ainsi que les décisions à prendre pour l'avenir de l'exploitation ou l'entreprise.

Formation individualisée en entrée et sortie permanente

Après un entretien téléphonique et une prise de rendez-vous, en début de cursus chaque stagiaire est positionné afin de déterminer le contenu et le calendrier de sa formation :

- Par un entretien individuel afin d'identifier son expérience et ses acquis antérieurs
- Par une mise en situation réelle sur un ordinateur : exercices pratiques, QCM
- Par une identification de ses besoins spécifiques

Détermination du parcours avec le stagiaire et signature du plan de formation

CONTENU

Fiscalité et comptabilité en agriculture (Apports théoriques)

- Connaître les principales règles fiscales en agriculture (BA et TVA)
- Connaître les obligations comptables des différents régimes de fiscalité

Enregistrement comptable (Apports théoriques et travaux pratiques)

- Comprendre les principes des enregistrements en comptabilité en partie double
- Savoir enregistrer les opérations les plus courantes
- Connaître et élaborer les documents obligatoires (factures, documents de synthèse, etc.)

L'analyse des résultats comptables et l'aide à la prise de décision

- Comprendre et utiliser le compte de résultat pour réaliser l'analyse technico-économique (notions de valeur ajoutée, d'EBE, de revenu disponible, de CAF, etc.)
- Comprendre et utiliser le bilan pour réaliser l'analyse financière (notions de FR, de BFR, de TN, etc.)

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : JANVIER **et** DÉCEMBRE

DURÉE : 5 jours – 35h

FORMATRICE : Delphine BOISSIER, Formatrice en gestion d'entreprise

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



COMPTABILITÉ/GESTION

LECTURE et ANALYSE des DOCUMENTS COMPTABLES de L'EXPLOITATION AGRICOLE

Réf. : ComptaGest2

OBJECTIFS

Maîtriser les documents comptables afin d'analyser la situation économique et financière de l'exploitation agricole

CONTENU

- Présentation des documents comptables de synthèse : Bilan et Compte de Résultat.
- Présentation des Soldes Intermédiaires de gestion et leur utilité dans l'analyse économique : EBE, Valeur Ajoutée et résultat courant...
- Présentation des indicateurs et ratios financiers : Fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, Trésorerie, endettement, solvabilité...

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : AVRIL **et** NOVEMBRE

DURÉE : 2 jours – 14 h

FORMATRICE : Delphine BOISSIER, Formatrice en gestion d'entreprise

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



COMPTABILITÉ/GESTION

FISCALITÉ de L'EXPLOITATION AGRICOLE Réf. : ComptaGest3

OBJECTIFS

Comprendre et adapter la fiscalité sur l'exploitation agricole

CONTENU

- La fiscalité indirecte : la TVA agricole=> les différents régimes de TVA et les obligations déclaratives de chacun, les différents modes de régularisation
- La fiscalité directe : l'impôt sur les Bénéfices agricoles=> les différents régimes fiscaux et les obligations déclaratives de chacun, mode d'imposition des activités accessoires réalisées par les exploitants agricoles

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : AVRIL **et** NOVEMBRE

DURÉE : 2 jours – 14 h

FORMATRICE : Delphine BOISSIER, Formatrice en gestion d'entreprise

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



COMPTABILITÉ/GESTION

Les **OBLIGATIONS LIÉES** au **RESPECT** du **CAHIER des CHARGES AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

Réf. : ComptaGest4

OBJECTIFS

Connaître les obligations techniques et administratives liées au respect du cahier des charges AB

CONTENU

- Définir l'Agriculture Biologique et ses fondements
- Les obligations techniques AB en productions végétales : semences, plants, fumure, traitements.....
- Les démarches administratives liées à la conversion AB : notification, périodes et modalités de conversion, les aides économiques en AB.
- Les organismes certificateurs et les obligations administratives liées au contrôle de conformité : documents à présenter, dérogation.....

Intervenante :

- Julie Perrin du CIVAM BIO GARD

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : AVRIL **et** NOVEMBRE

DURÉE : 1 jour – 7 h

FORMATRICE : Delphine BOISSIER, Formatrice en gestion d'entreprise

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



SÉCURITÉ

PRÉPARATION au SAUVETEUR SECOURISTE du TRAVAIL

Réf. : Sécu1

OBJECTIFS

Préparer le **CERTIFICAT** de sauveteur secouriste du travail

- Savoir analyser les risques du travail
- Savoir protéger la victime
- Savoir examiner la victime et alerter
- Savoir secourir

CONTENU

Le contenu de SST est réglementé

- Rôle du SST dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise (sensibilisation à la prévention des risques professionnels)
- Protéger
- De protéger à prévenir
- Examiner
- Faire alerter
- De faire alerter à informer
- Secourir
- Risques spécifiques à l'entreprise : module optionnel de 2 heures minimum à la demande du médecin du travail

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 2 jours – 14 heures

FORMATRICE : Florence ASTIÉ

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



SÉCURITÉ

PRÉVENTION des RISQUES PROFESSIONNELS

Réf. : Sécu2

OBJECTIFS

Sensibiliser le public visé à la sécurité physique et à la prévention des risques d'accidents professionnels

- Repérer les gestes et postures adaptés à sa situation de travail
- Déterminer les risques sur le chantier et les moyens de les prévenir
- Acquérir des notions de secourisme

CONTENU

Le contenu de SST est réglementé

Module 1 : Gestes et postures (1/2 journée)

- Principes généraux de la sécurité :
 - 🔥 Notion d'anatomie
 - 🔥 Risques ou facteurs aggravants
- Économie de l'effort
 - 🔥 Soulèvement et déplacement de charges
 - 🔥 Placement du corps en sécurité

Modules 2 : Sécurité sur un chantier (1 journée)

- Prévention des risques
 - 🔥 Utilisation du matériel en sécurité
 - 🔥 Mise en sécurité du chantier
 - 🔥 Organisation du travail
- Notion de secourisme
 - 🔥 Réagir en situation d'urgence
 - 🔥 Acquérir les bons réflexes

LIEU : CFPPA de Rodilhan

SESSIONS : Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en fonction de la demande

DURÉE : 2 jours – 14 heures

FORMATRICE : Florence ASTIÉ

CONTACT : Houria BENAMAR ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



INFORMATIONS PRATIQUES

EFFECTIFS : Les formations se déroulent en fonction du nombre d'inscrits : 12 stagiaires maximum, 8 minimum

HORAIRES DE FORMATION : 08h45 à 12h30 et 13h30 à 16h45, du lundi au vendredi – 7h/jour

POSSIBILITÉ DE RESTAURATION AU SELF DU LYCÉE : Midi : de 12h30 à 13h30

MODE d'ÉVALUATION : Par attestation de formation

Le FINANCEMENT DE LA FORMATION

La loi relative à la formation professionnelle tout au long de la vie permet à toute personne désireuse de se former dans un but de professionnalisation, de bénéficier d'une aide financière. Ces aides sont à demander auprès de différents organismes selon votre situation :

- **Bénéficiaires des minimas sociaux :** Renseignez vous auprès de votre référent social ou des services de l'insertion du Conseil Général
- **Demandeurs d'emploi :** Renseignez-vous auprès de votre conseiller Pôle emploi. Vous pouvez obtenir une prise en charge de votre formation sous certaines conditions par l'OPCA de votre ancien employeur (Organisme Paritaire Collecteur Agréé auquel cotise l'employeur). Chaque branche professionnelle a un OPCA.
- **Jeune de moins de 26 ans :** Renseignez vous auprès des services de la Mission Locale Jeunes.
- **Adulte handicapé :** Renseignez vous auprès de votre conseiller Cap Emploi ou Pôle Emploi pour une prise en charge par la Délégation Régionale de l'AGEFIPH.
- **Salariés chantiers insertion, contrats aidés :** Prise en charge par l'employeur et/ou des services de l'insertion du Conseil Général.
- **Salariés hors secteur agricole :** Renseignez-vous auprès de votre employeur ou de l'OPCA auquel cotise votre employeur. Plusieurs possibilités de financement : le plan de formation, le congé individuel de formation (CIF), le droit individuel à la formation (DIF)...
- **Salariés du secteur agricole :** Renseignez-vous auprès de votre employeur ou du FAFSEA (Fonds Assurance Formation Salariés Exploitations Agricoles).
- **Exploitant agricole/Conjoint collaborateur/Aide familial/Cotisant solidaire :** Possibilité de financement par le fonds d'assurance formation des exploitants agricoles (VIVEA). Merci de produire une attestation de régularité de situation au regard du fonds d'assurance formation Vivéa Attestation délivrée par la MSA dont vous dépendez.

Dans le cadre de la loi en faveur des PME (loi 2.8.2005 art. 3) tout chef d'entreprise au régime du bénéficiaire réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle.

- **Particulier :** Nous consulter pour l'établissement d'un devis





C. F. P. P. A. du Gard
 Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
 Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
 ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
 N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



FICHE d'INSCRIPTION - Date : / /

CANDIDAT : Mme M. **Nom/Prénom**

Né (e) le / / N° de sécurité sociale / / / / / / / / / / / / / / / / Niveau d'études

N° Pacage

Adresse

..... CP Ville.....

Tél..... Portable.....

Mail@.....

Profession Poste occupé.....

EMPLOYEUR : Entreprise **Type d'activité**

Adresse.....

..... CP Ville.....

Tél..... Fax

Mail@.....

Je m'inscris aux formations suivantes :

Merci d'indiquer la référence de la formation :

Vos observations :

Statut pour le financement des frais pédagogiques liés à votre formation

- | | | | |
|---|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Exploitant agricole | <input type="checkbox"/> Salarié agricole | <input type="checkbox"/> Bénéficiaire RSA | <input type="checkbox"/> Particulier |
| <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur | <input type="checkbox"/> Salarié autre secteur | <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi | <input type="checkbox"/> Retraité |
| <input type="checkbox"/> Aide familial | <input type="checkbox"/> Salarié sous Contrat aidé | Indemnisé par Pôle Emploi <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Autre, merci de préciser : |
| <input type="checkbox"/> Cotisant solidaire | | | |

Fiche d'inscription à retourner au

C. F. P. P. A. du Gard : Avenue Yves Cazeaux - 30 230 RODILHAN ✉ cfppa.nimes@educagri.fr



C. F. P. P. A. du Gard
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue Yves Cazeaux, 30 230 RODILHAN
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr - 🌐 www.epl.nimes.educagri.fr
N° SIRET : 193 001 393 000 19 - N° de déclaration d'existence : 91 30 P 0319 30



DEMANDEZ AUSSI...

Notre catalogue des Formations longues : Diplômantes, Certifiantes, d'Insertion

● DEMANDEURS D'EMPLOI

● SALARIÉ(es) d'une structure publique ou privée :

de nombreux dispositifs peuvent vous permettre de financer vos frais de formation et de percevoir une rémunération pendant votre formation (Plan de formation, CIF-CDI, CIF-CDD...).

● **DEMANDEURS d'EMPLOI AYANT ACHEVÉ UN CONTRAT à DURÉE DÉTERMINÉE DEPUIS MOINS d'1 AN** : vous avez droit à un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD). Pour cela, vous devez justifier d'une ancienneté de 24 mois, consécutifs ou non, en qualité de salarié, quelle que soit la nature des contrats, au cours des 5 dernières années ; dont 4 mois, consécutifs ou non, sous CDD, au cours des 12 derniers mois.

● **JEUNES âgé(e) de 16 à 25 ans ; BÉNÉFICAIRES du RSA (revenu de solidarité active), de l'AAH (allocation adulte handicapé), de l'ASS (allocation de solidarité spécifique) ou d'un C.U.I. contrat unique d'insertion** : le contrat de professionnalisation permet d'alterner des périodes d'activité professionnelle dans l'entreprise et des périodes de formation visant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme. Les personnes en contrat de professionnalisation ont un statut de salarié. Leur rémunération est calculée en fonction de l'âge et du niveau de formation. Le coût de la formation est financé par l'OPCA de l'entreprise d'accueil.

Contact : Patricia REYJAL

☎ 04 66 20 33 09 - ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr

Contact : Houria BENAMAR

☎ 04 66 20 33 09 - ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr

Notre catalogue de formations et de prestations proposées par

Nos A.P.P.

Ateliers de Pédagogie Personnalisée

☛ À Beaucaire, Contact : Frédérique BELADEN

☎ 04 66 59 54 15 - ☎ 04 66 59 01 79
✉ appbea@wanadoo.fr

☛ Au Vigan, Contact : Houria BENAMAR

☎ 04 66 20 33 09 - ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr

☛ À Vauvert, Contact : Isabelle SAUVAGE

☎ 04 66 88 47 88 - ☎ 04 66 88 42 52
✉ app.vauvert@wanadoo.fr

Notre C.B.C.R.H.

Centre de Bilan et de
Conseil en Ressources Humaines

☛ À Vauvert, Contact : Angélique PHOTION

☎ 04 66 73 37 50 - ☎ 04 66 51 99 81
✉ cfppa.cfppa@wanadoo.fr

Pour toute demande spécifique

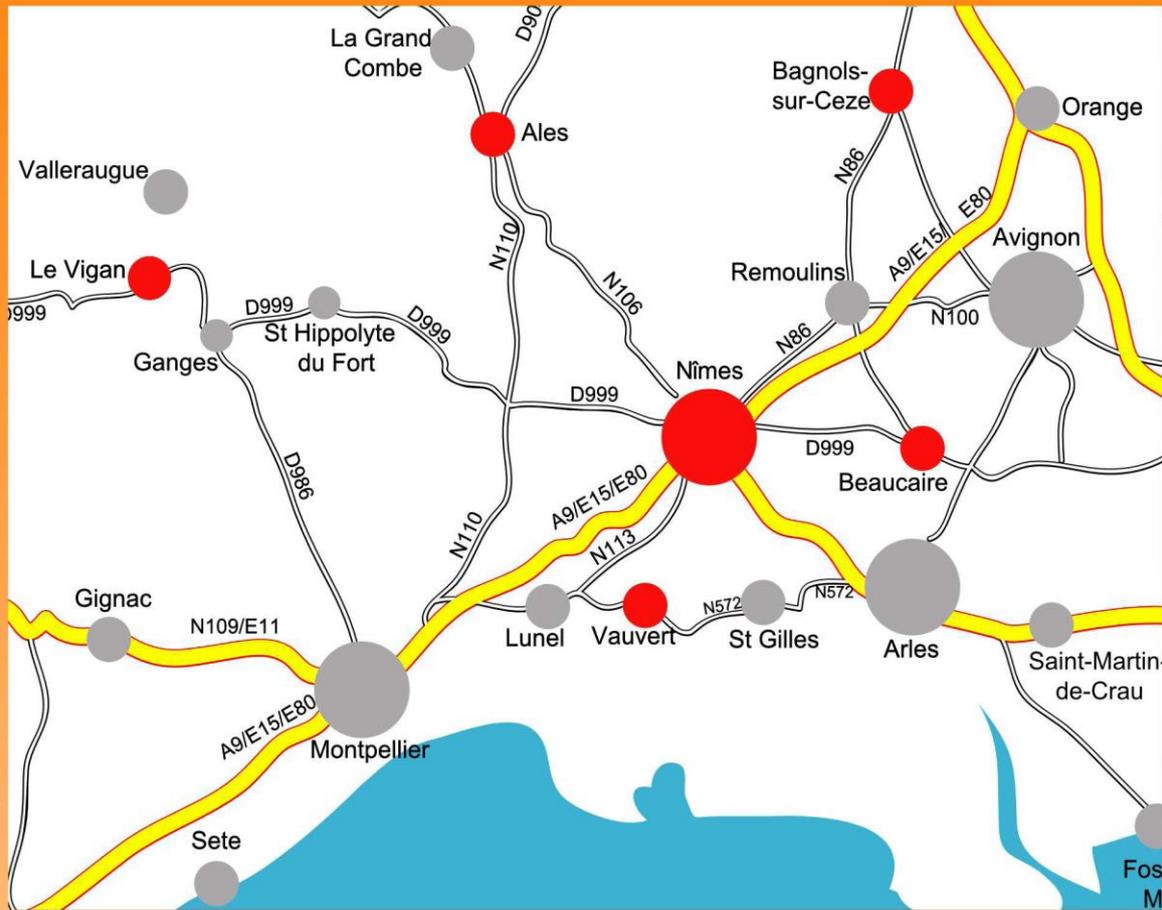
CONTACT : Houria BENAMAR

☎ 04 66 20 33 09 - ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr



CFPPA du GARD

Nîmes-Rodilhan



VAUVERT (30600)

CFPPA | CFA

Responsable : Sylvie MEISELLE

E-mail : bip.vauvert@orange.fr

240, rue Carnot

Tel : 04 66 88 23 78

Fax : 04 66 51 99 81

Centre de Bilan et de Conseil en Ressources Humaines

Responsable : Sylvie MEISELLE

E-mail : cfppa.cfppa@wanadoo.fr

240, rue Carnot

Tel : 04 66 73 37 50

Fax : 04 66 51 99 81

Atelier de Pédagogie Personnalisée

Responsable : Isabelle SAUVAGE

E-mail : appvauvert.cfppa@gmail.com

Espace Solidarité

Rue Emile Zola

Tel : 04 66 88 47 88

Fax : 04 66 88 42 52

RODILHAN (30230)

Siège administratif du CFPPA

Directeur : Michel UGHETTO

Responsable : Frédéric RENOULT

E-mail : cfppa.nimes@educagri.fr

Av. Yves Cazeaux

Tel : 04 66 20 33 09

Fax : 04 66 20 45 56

BAGNOLS SUR CEZE (30200)

CFPPA | CFA

Responsable : Pierre BARALE

E-mail : cfppa.bagnols@wanadoo.fr

10 av. du Mail

Tel : 04 66 89 56 32

Fax : 04 66 50 93 45

ALES (30100) et LE VIGAN (30120)

Responsable : Lionel BONNEFOUS

CFPPA | CFA

E-mail : cfppa.ales@wanadoo.fr

Bvd Louis Blanc

30100 Alès

Tel - Fax : 04 66 30 03 98

Atelier de Pédagogie Personnalisée

E-mail : applevigan@wanadoo.fr

30 B rue du Pont de la Croix

30120 Le Vigan

Tel : 04 67 82 76 76

Fax : 04 99 92 00 99

BEAUCAIRE (30300)

Atelier de Pédagogie Personnalisée

Responsable : Frédérique BELADEN

E-mail : appbea@wanadoo.fr

23, rue Denfert

Tel : 04 66 56 54 15

Fax : 04 66 59 01 79

